

Une mission de la Banque Mondiale séjourne au Togo

Lire page ... 9

La planification familiale, un levier stratégique

Lire page ... 5

Togo Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 9840

Vendredi 29 Juillet 2016

200 francs

ERADICATION DE LA MALADIE A VIRUS EBOLA

LA CEDEAO EVALUE LA GESTION DE L'EPIDEMIE

Monrovia, la capitale du Libéria, abrite depuis hier, un atelier sous-régional sur les mesures et les réformes à mettre en œuvre, au lendemain de l'épidémie à Virus Ebola. La rencontre est organisée par la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et se veut un cadre d'échanges, en vue de faire le point des actions menées dans la gestion de l'épidémie, mais aussi, de mettre en place des stratégies pour lutter plus efficacement contre une éventuelle épidémie. Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, coordonnateur sous-régional de la riposte de la maladie à Virus Ebola a été représenté, à ce grand rendez-vous, par le Premier ministre, Komi Selom Klassou, accompagné du ministre de la Santé et de la Protection sociale, Pr. Moustafa Mijiyawa.

Les travaux de ces assises ont été ouverts par la présidente libérienne, président en exercice de la CEDEAO, Mme Ellen Johnson Sirleaf, en présence de diverses personnalités dont l'ancien président du Bénin, M. Yayi Boni.

(Suite P. 3)

SECURITE ET SURETE EN MER

L'ASSEMBLEE NATIONALE VOTE LE CODE DE LA MARINE MARCHANDE

Le président de l'Assemblée nationale, M. Dama Dramani, a clôturé, hier, la 2^e session extraordinaire de l'année. Les travaux de cette dernière séance plénière ont été consacrés à l'étude et l'adoption du projet de loi portant code de la marine marchande. Démarré le 8 mars 2016, l'examen de ce projet de loi avait été suspendu, le 10 mars de l'année, à l'article 430, pour permettre au gouvernement de revoir ce projet de texte de loi, notamment, lui apporter des améliorations. Cette séance a été dirigée par la 3^e vice-présidente de l'Assemblée nationale, l'honorable Patricia Dagban-Zonvidé. Elle met ainsi fin à quatre jours de labeur (25 au 28), focalisé, outre le code voté, sur quatre autres projets de loi du gouvernement, au programme de cette session extraordinaire.

En réponse aux préoccupations des députés ayant trait à des insuffisances relevées dans le projet de loi portant code de la marine marchande, en mars 2016, le gouvernement a proposé des amendements, qui ont été examinés et adoptés, en commission spéciale, les 4 et 7 juillet dernier. Ainsi, une nouvelle copie, com-

portant de nouveaux articles et améliorations, a été soumis aux parlementaires, pour une deuxième lecture, ce qui a été fait hier, à la dernière séance plénière de la 2^e session extraordinaire de l'Assemblée nationale.

(Suite P. 4)

PRODUITS PETROLIERS

Les prix de nouveau revus à la baisse

Lire page ... 5

ATTRIBUTION DES BOURSES D'ETUDES ET DE STAGES

Une nouvelle politique s'affine

Lire page ... 6

PARTENARIAT ECONOMIQUE ACP-UE

De nouvelles perspectives de coopération au-delà de 2020

Lire page ... P. I

PROMOTION DES FEMMES DANS LE SECTEUR DES MINES

MIMOWA installe son bureau exécutif

Lire page ... P. II

BELIER : 21 mars-20 avril  Profession : Vous apprendrez à travailler en équipe, bon gré mal gré. Affection : Attendez-vous à un retournement de situation. Santé : Ne ratez pas l'occasion de faire du sport.	BALANCE : 23 sept-22 Oct  Profession : Attention au manque de rigueur et de discipline dans votre travail. Affection : La famille sera présente, et parfois pesante. Santé : Prenez de l'air de la campagne.
TAUREAU : 21 avril-21 mai  Profession : Attention aux dépenses inutiles. Affection : Quand vous souriez, le monde entier sourit avec vous. Santé : Le sport vous fera du bien.	SCORPION : 23 oct-22 nov  Profession : Jupiter vous aide à développer vos activités. Affection : La famille reste avant tout votre refuge. Santé : Il faut être à l'écoute de votre corps.
GEMEAUX : 22 mai-21 juin  Profession : Ne précipitez aucune décision, réfléchissez. Affection : Les couples devront s'accorder sur les engagements à venir. Santé : Pour être bien, mangez plus léger.	SAGITTAIRE : 23 nov-21 déc.  Profession : Sortez les recettes de cuisine des terroirs. Affection : Les histoires d'amour gagneront en intensité. Santé : Pour garder la ligne, faites du sport.
CANCER : 22 juin-22 juillet  Profession : Il n'y aura pas d'obstacles infranchissables pour vous. Affection : L'amour vous fera changer d'avis. Santé : N'abusez pas de la bonne chair.	CAPRICORNE : 22 déc-20 jan.  Profession : Si vous savez éviter les pièges que l'on vous tend, la journée sera calme. Affection : Vous tenterez un jeu de séduction. Santé : Constitution fragile.
LION : 23 juil-22 août  Profession : Vous ferez de vrais sacrifices quant à vos dépenses. Affection : L'amour sera votre force. Santé : Un peu d'exercice physique vous ferait du bien.	VERSEAU : 21 janv-19 fév.  Profession : Vous ferez la démonstration que certaines choses étaient mieux avant. Affection : L'amour, ça se cultive. Il faut en témoigner la force quotidiennement. Santé : Vos défenses tiendront bon.
VIERGE : 23 août-22 sept.  Profession : Patience, le succès vous attend dans votre travail. Affection : Votre charme vous ouvrira des portes. Santé : Mal de tête.	POISSONS : 20 fév-20 mars  Profession : Rien ne sera facile, mais vous aurez de la ressource. Affection : Consacrez cette journée en famille. Santé : En dents de scie.

ERADICATION DE LA MALADIE A VIRUS EBOLA

La CEDEAO évalue la gestion de l'épidémie



Le Premier ministre Komi Selom Klassou (3^e de la gauche) à l'ouverture des travaux. A sa gauche la présidente du Libéria, Mme Ellen Johnson Sirleaf.



La délégation togolaise à la cérémonie.

(Suite de la P. 1)

En 2014, se déclençait en Afrique de l'Ouest, une épidémie à Virus Ebola faisant plus de 10 000 morts surtout dans les pays tels que le Libéria, la Guinée Conakry et la Sierra Leone.

Face à l'ampleur de cette épidémie, les pays de la Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont convergé leurs efforts, afin d'éradiquer la maladie. Ces efforts ont porté des fruits puisqu'aujourd'hui, Ebola n'est qu'un mauvais souvenir pour la sous-région.

Pour faire le point de la gestion de cette épidémie, un atelier régional sur les mesures et les réformes réunit,

depuis hier, à Monrovia au Libéria, les responsables de la santé des Etats membres, les représentants de la société civile, les partenaires techniques et financiers.

Le Premier ministre, Komi Selom Klassou, était présent à cette rencontre, représentant le chef de l'Etat, coordonnateur sous-régional de la riposte de la maladie.

Durant deux jours, ces acteurs auront à échanger leurs expériences en matière de gestion de l'épidémie, relever les points forts, mais aussi, les lacunes observées dans cette gestion. Il s'agira également de mettre en place une stratégie commune, afin de mieux lut-

ter contre une éventuelle épidémie et de se doter d'outils d'évaluations.

En ouvrant les travaux de ces assises, la présidente du Libéria, présidente en exercice de la CEDEAO, Mme Ellen Johnson Sirleaf s'est réjouie de l'honneur fait à son pays d'abriter un si important rendez-vous. Cette rencontre, a-t-elle relevé, est singulière puisqu'elle réunit les organismes internationaux, la société civile et les responsables des gouvernements pour réfléchir ensemble sur les actions à mener, afin que le monde puisse éviter ce virus à l'avenir.

Il sera donc question a-t-elle souligné de faire une analyse introspective et rétros-

pective, afin de déterminer les lacunes et les corriger.

Des réformes nécessaires pour l'avenir

Depuis la déclaration de la fin de l'épidémie, a-t-elle dit, plusieurs rapports ont démontré que les insuffisances observées dans la gestion demandent des réformes difficiles mais nécessaires pour que toutes actions futures soient plus efficaces.

Elle a, à cet effet, remercié tous ceux qui ont travaillé à l'éradication de cette maladie surtout le chef de l'Etat togolais, Faure Essozimna Gnassingbé qui n'a ménagé aucun effort pour soutenir les pays les plus touchés.

Le Premier ministre, Komi Selom Klassou, a, à cette occasion, relevé que cette épidémie qui a récemment affecté la sous-région a, une fois encore, démontré, sur le plan sanitaire, le caractère virtuel voire l'inexistence des frontières entre les Etats.

« Le Togo, conscient de la porosité des frontières entre Etats, notamment en matière d'épidémie, s'est engagé corps et âme dans la lutte contre la maladie à Virus Ebola. La conséquence palpable de cet engagement est la décision des chefs d'Etat Ouest-africains, réunis en sommet

extraordinaire le 7 novembre 2016 à Accra au Ghana, de confier à leur homologue togolais la coordination de la lutte menée contre cette épidémie. Le chef de l'Etat togolais dans sa mission de coordonnateur, avait déjà visité les pays les plus affectés dont il a apprécié les efforts louables. Il tient donc à saluer ici la détermination dont les uns et les autres ont fait preuve, durant ces moments de dures épreuves, en vue de circonscrire rapidement puis d'enrayer l'épidémie », a-t-il précisé.

Outre des milliers de pertes en vies humaines, la désintégration du tissu socio-économique et la dégradation du taux moyen du PIB qu'elle a engendrés, l'épidémie à Virus Ebola a incité à plus d'humilité, en démontrant l'extrême fragilité des systèmes de santé et la faible promptitude à la riposte. « Ces insuffisances ont été observées tant au niveau de nos Etats qu'à une échelle plus vaste, obligeant le recours à des initiatives innovantes et à de solutions originales, d'autant plus que rien ne met l'humanité à l'abri d'autres maladies émergentes. En témoigne l'épidémie à Virus Zika, ainsi que celle à Virus Lassa dont souffrent aussi des contrées de l'Afrique

occidentale. C'est pour-quoi, ces initiatives et ces solutions préconisées doivent aller au-delà de l'épidémie, l'objet de la présente conférence, et doivent permettre de faire face à toute autre maladie de même registre, en renforçant le système d'alerte et de surveillance. La mobilisation politique, institutionnelle, scientifique et communautaire doit se poursuivre », a confié le Premier ministre.

Les initiatives diverses, éparses et variées sont issues de la bonne volonté et de la détermination d'institutions et de personnes de tout bord, ayant le même idéal en partage, et agissant comme un vaste individu collectif, déterminé à soulager la souffrance humaine, a dit M. Klassou.

Toutefois, a-t-il reconnu, il importe d'avoir conscience de l'impérieuse nécessité d'une synergie d'actions, dans un souci d'efficacité et d'efficience, raison même de ces assises.

Avant la rencontre, le Premier ministre, Komi Selom Klassou a remis à la présidente du Libéria Mme Ellen Johnson Sirleaf une lettre du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.

Mélissa BATABA



Entrevue entre Mme Sirleaf, le Premier ministre Klassou et l'ex-président du Bénin M. Yayi Boni.

SECURITE ET SURETE EN MER

L'Assemblée nationale vote le code de la marine marchande



Les députés suivant les propos...



... du président du parlement.

(Suite de la P. 1)

En effet, selon les termes de l'exposé des motifs du présent projet de loi, le code de la marine marchande est un instrument juridique qui régit les activités s'exerçant en mer. Ces activités touchent les domaines du commerce, de la pêche, de la plaisance et des plateformes de recherche pétrolière. Ce code réglemente aussi les professions maritimes, para-maritimes et portuaires.

Plusieurs facteurs expliquent la nécessité pour le Togo de se doter d'un nouveau code de la marine marchande adapté au contexte de l'heure. Parmi ces facteurs, on relève, entre autres, l'inadéquation du code actuel avec les conventions maritimes internationales, l'avènement et la recrudescence de certaines activités illicites en mer et la nécessité de la protection de l'environnement marin.

A noter que le Togo est membre de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), une institution spécialisée des Nations Unies. Le pays dispose d'un code de la marine marchande, institué par l'ordonnance n° 29 du 12 août 1971. Cependant, adopté il y a 40 ans, ce code semble dépassé voire obsolète, compte tenu de l'ampleur des activités maritimes qui ont fait leur apparition avec l'évolution technologique dans l'industrie maritime et au vu des conventions internationales auxquelles



Le commissaire du gouvernement (au micro), à la clôture de la session.

le pays a souscrit. D'où il s'est avéré nécessaire de corriger cette obsolescence juridique, en adoptant un nouveau code.

Une innovation pour le secteur maritime togolais

« Au terme d'une délibération marathon, commencée depuis la 1^{re} session extraordinaire de l'année, nous sommes parvenus, aujourd'hui, à voter le projet de loi portant code de la marine marchande », s'est réjoui le président de l'Assemblée nationale, l'honorable Dama Dramani. Il n'a pas manqué de rendre un hommage particulier à la commission spéciale pour la qualité de son travail, sous la conduite de l'honorable Demba Ayawovi Tignikpa. Ce code, a fait savoir le président du parlement, « gère toutes les activités maritimes et nautiques au Togo et constitue désormais la référence pour les actes juridiques entre

l'Etat, les armateurs et les gens de mer ».

Pour le commissaire du gouvernement, M. Ninsao Gnoum, ministre des Infrastructures et des Transports, le nouveau code de la

marine marchande est « une véritable innovation pour le secteur maritime de notre pays (...). Il est à l'avant-garde de tous les textes maritimes nationaux du droit positif togolais ».

Il a précisé que le code est en adéquation avec les actes uniformes de l'OHADA et les conventions maritimes élaborées sous l'égide des Nations Unies et de l'Organisation Maritime Internationale (OMI).

Rappelant ce contexte, le ministre Gnoum a évoqué les réformes en profondeur entreprises par le chef de l'Etat en créant, en 2014, l'Organisme chargé de l'Action de l'Etat en Mer (ONAM). « Véritable socle juridique pour notre pays dans sa lutte contre l'insécurité maritime, à quelques jours d'une campagne sous-régionale de l'Organisation Maritime de l'Afrique

de l'Ouest et du Centre (OMAOC) contre la piraterie maritime et à quelques semaines du sommet de haut niveau sur la sécurité maritime et le développement en Afrique à Lomé », a-t-il déclaré.

« Le gouvernement vous donne le gage qu'il s'obligera au respect de ce code pour le bien-être de notre industrie maritime, des gens de mer togolais et des activités relatives au transport maritime, pour un développement durable », a enfin rassuré M. Gnoum.

**Martial Kokou
KATAKA**

La commission nationale de l'UEMOA en guerre contre les produits vétérinaires illicites à Notsè

Une délégation de la commission nationale de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), conduite par le Dr Kombiagou Kinam, inspecteur national du médicament vétérinaire accompagnée d'une équipe des forces de l'ordre et de sécurité ont effectué le mardi 26 juillet, une descente de terrain au marché de Notsè, pour une opération de répression, de dissuasion et de ratisage des médicaments vétérinaires frauduleux envahissant les marchés nationaux. C'était en présence de l'inspecteur vétérinaire ré-

gional des Plateaux, Dr Tchirou N'Kawina et du directeur préfectoral de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, Agboyi E. Yawo.

Cette opération inopinée s'inscrit dans le cadre des campagnes d'assainissement du marché envahi par des médicaments vétérinaires de qualité douteuse.

L'objectif est d'assainir le marché de ces médicaments de mauvaises qualités devenus un problème de santé publique et d'amener les huit Etats membres de l'UEMOA à harmoniser leur législation pharmaceutique pour la

mise à disposition des médicaments de bonne qualité afin de garantir la santé animale et humaine.

Le docteur Kombiagou Kinam a fait savoir que ce processus d'assainissement du marché de médicaments vétérinaires a démarré depuis 2014 et ces opérations de saisie, vont s'étendre à toute l'étendue du territoire national. Les opérations font suites aux phases de recensement des vendeurs licites et illicites, de vulgarisation des textes et de sensibilisation afin de prévenir ceux qui s'adonnent illégalement à cette

activité. « Pour vendre ces médicaments, il faut être un professionnel c'est-à-dire un vétérinaire et avoir l'autorisation délivrée par le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique », a expliqué l'oratrice avant d'ajouter que toute personne qui exerce cette activité sans autorisation ou agrément d'importateur ou de distributeur fera objet de saisie et de destruction de ses produits.

(ATOP)

AUTONOMISATION DE LA FEMME

La planification familiale, un facteur stratégique

Entrepreneurs du Monde section Togo a célébré la Journée de la Femme africaine, hier, au Palais des Congrès de Lomé. Une occasion pour louer la femme togolaise et sa contribution au développement du pays. Une foule nombreuse de femmes, avec à ses côtés, la ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, Mme Tchabinandi Kolani Yentcharé a marqué sa présence autour du thème « *planification familiale et autonomisation de la femme* ».

La célébration, hier, de la Journée de la Femme africaine a donné lieu à des échanges autour du thème « *planification familiale et autonomisation de la femme* ». Pour l'occasion, l'initiatrice de l'événement, l'ONG Entrepreneurs du Monde, a invité l'Association Togolaise pour le Bien-Etre Familial (ATBEF) à entretenir les femmes venues nombreuses de la ville de Lomé et de ses environs, sur le thème de la rencontre. Aidées de deux cliniques mobiles, la directrice exécutive, Dr Solange Toussa-Ahosu et son équipe ont édifié les femmes sur le planning familial, les différentes méthodes contraceptives et leurs avantages, ceci, en lien avec l'autonomisation de la femme. Car, a expliqué l'oratrice principale, planifier les naissances dans un foyer est synonyme de bonne santé pour la femme, d'épanouissement et de bonheur pour toute la famille.



La ministre Tchabinandi Kolani Yentcharé a réitéré l'engagement du gouvernement à œuvrer davantage...

Pour l'occasion, la ministre Kolani Yentcharé a indiqué que les femmes jouent un rôle important à tous les niveaux de la société et sont des actrices clés de la promotion d'une gouvernance politique efficace pour le développement et la promotion de la paix. Raison pour laquelle le gouvernement a pris des mesures et engagé des actions majeures en faveur de la promotion de la femme par respect pour les droits humains et aussi pour mieux

soutenir le développement du pays. Elle a félicité Entrepreneurs du Monde qui participe à ce mouvement en permettant à un nombre croissant de togolaises défavorisées de créer ou de développer une activité génératrice de revenus et d'accéder à l'emploi, notamment par les prêts, l'épargne et la formation professionnelle. Par ailleurs, la ministre a souligné qu'au-delà de ces actions, il faut travailler à renforcer l'accès des femmes à



... pour l'épanouissement et l'autonomisation des femmes togolaises. (Photos ONOUADJE)

l'éducation, à la santé, aux services sociaux de base, au crédit, à la formation, à la terre et aux autres ressources productives telles que la technologie. Ceci, pour lever les obstacles qui empêchent les femmes de réaliser leur plein potentiel et apporter leur contribution la plus optimale à la construction d'un meilleur avenir pour tous. Mais, pour y arriver, il faut un effort collectif, a-t-elle lancé. En passant, Mme Kolani Yentcharé a également ouvert un filet sur la

fistule obstétricale qui est une affection handicapante, mais qui peut être guérie aujourd'hui. Dans cette perspective, elle a invité les femmes à diffuser l'information autour d'elles et aux victimes d'aller se faire identifier dans un service de l'action sociale, en vue de bénéficier d'une prise en charge adéquate et gratuite. Prise en charge qui a commencé depuis le lancement de la CARM-MA en 2010 et qui, à ce jour, a concerné 400 femmes fistuleuses dont

300 sont guéries totalement. A noter que l'ONG Entrepreneurs du Monde est présente au Togo, depuis 2010, à travers deux projets, Assilassimé Solidarité qui œuvre dans la microfinance et Mivo Energie qui fait dans la diffusion d'équipements économes en énergie (lampes solaires et autres).

Blandine TAGBA-ABAKI

COMMUNIQUE DE PRESSE RELATIF A LA BAISSSE DES PRIX DES CARBURANTS

Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, le ministre des Mines et de l'Energie et le ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du secteur privé et du Tourisme communiquent : A compter du 29 Juillet 2016 à 00 heure, les prix à la pompe des produits pétroliers au Togo sont fixés comme suit en F CFA :

SUPER SANS PLOMB	433
PETROLE LAMPANT	386
GAS-OIL	435
MELANGE 2 Temps	539

Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des finances et de la Planification du Développement
Adji Otèth AYASSOR

Le ministre des Mines et de l'Energie et
Dèdèriwè ABLY-BIDAMON

Le ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur privé et du tourisme
Essossimna B. LEGZIM-BALOUKI

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

Le Ministère de la communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique porte à la connaissance des cinéastes togolais que la 47^e édition du festival international du film de l'Inde (IFFI-2016) se déroulera du 20 au 28 novembre 2016 à Goa (Inde) sous le parrainage de la Fédération Internationale de l'Association des Producteurs de Films (FIAPF).

A cet effet, le Ministère invite les producteurs et les réalisateurs de films togolais désireux de prendre part audit festival à s'inscrire directement sur le site internet suivant : www.iffi.nic.in

Pour tout renseignement, s'adresser à la direction nationale de la cinématographie sise au 47, Avenue des Nations Unies B.P : 2281 Lomé-Togo Tél. : (00228) 22 22 86 41/ 26 70 70 33 / 90 12 42 59
Email : dirnatcinematg@yahoo.fr

NB : Les films éligibles à ce festival sont ceux produits entre le 1^{er} septembre 2015 et le 31 Août 2016.

Guy Madjé LORENZO

ATTRIBUTION DES BOURSES D'ETUDES ET DE STAGES

Une nouvelle politique s'affine

Un atelier de validation de la nouvelle politique de bourses d'études et de stages se tient, depuis hier, dans la salle de conférence d'Agora Senghor, à Lomé. Cette rencontre, organisée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a été présidée par le ministre Octave Nicoué Broohm.

La crise estudiantine des Universités du Togo a fait généraliser les aides scolaires, en 2001. Cette situation a semblé résoudre un problème social qui a pris en compte un plus grand nombre d'étudiants par la souplesse des critères d'attribution. L'augmentation de l'effectif des étudiants a amené l'Etat à faire des efforts financiers, de plus en plus, importants. En outre, la gestion dérogatoire des critères d'attribution des aides par rapport à la capitalisation des crédits a encore accentué la pression budgétaire. Ainsi, dans le but de réorganiser efficacement le dispositif général de l'assistance de l'Etat à l'étudiant, un arrêté interuniversitaire a mis en place une commission de réflexion qui



Le ministre Broohm (2^e de la gauche) ouvre les travaux de l'atelier. (Photo TAMASSI)

devrait traiter, entre autres, le problème des aides financières aux étudiants. Après cinq années d'application de ce décret, il importe, compte tenu des réalités économiques et des besoins de formations, que l'Etat reformule, en toute responsabilité, une politique pertinente des bourses d'études et de stages

au Togo. C'est dans ce contexte que se tient, depuis hier, à Lomé, un atelier de validation de la nouvelle politique des bourses d'études et de stages. Le présent atelier vient aussi conclure les travaux démarrés, il y a 2 ans, par la commission ad hoc créée par l'arrêté ministériel n° 028/MESR/SG/2014 du 06

mars 2014. Objectif, faire de nouvelles propositions d'assistance de l'Etat à l'étudiant et se doter de nouveaux textes appropriés. Pendant deux jours, les participants auront à analyser les décrets et arrêtés que le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche soumettra à l'approbation du conseil

des ministres.

En effet, selon la directrice des bourses et stages, Mme Amatso Obikoli Assemboni, il existe trois sortes de bourses : les bourses d'études nationales, les bourses d'études étrangères ou de coopération et les bourses de stages. Selon elle, les bourses seront attribuées selon le critère de l'excellence, de l'équité au regard de la région d'obtention du dernier diplôme et aussi de l'équité dans le traitement du genre, etc.

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, M. Octave Nicoué Broohm, a souligné qu'avec ces nouveaux textes, il n'est plus question d'allocation, mais de bourses d'études. Pour lui, ce terme désigne les

bourses d'excellences et les bourses nationales qui pourront être totales ou partielles. De même, ajoute-t-il, l'étudiant pourra bénéficier d'une prise en charge, encore une fois, totale ou partielle de ses frais de scolarité essentiellement pour accéder à des formations jugées utiles pour les besoins du pays. « Pour les non boursiers, des aides scolaires ponctuelles pourront être attribuées à des étudiants qui en feront la demande et qui répondront à des critères bien définis, afin de les aider à faire face aux exigences de leur formation », conclut-il.

Gisèle SONHAYE-NAPO-KOURA

ENTRETIEN DES VEHICULES

Togo Cellulaire forme ses agents conducteurs

« Entretien général et auto-évaluation de la consommation du carburant pour une optimisation de la gestion du parc automobile », c'est le thème d'une formation et de sensibilisation de deux semaines, démarrée, à Lomé, par la société Togo Cellulaire, à l'endroit de ses agents chauffeurs. Elle est financée par le Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels (FNAFPP) et assurée par le Centre International de Formation Technique (CIFT).

Un séminaire de formation des agents chauffeurs de la société Togo Cellulaire se tient, à Lomé sous le thème : « entretien général et auto-évaluation de la consommation du carburant pour une optimisation de la gestion du parc automobile ». Cette thématique constitue un volet très important

d'un plan de formation triennal glissant 2014-2015-2016 de la société mobile. Elle vise à renforcer les capacités de son personnel chauffeur, chef parc et chef d'équipe, afin de leur permettre de répondre aux exigences des performances dans le cadre de sa politique de gestion des ressources

humaines.

Ainsi, pendant deux semaines, cette formation va s'intéresser à quelques aspects du fonctionnement et de l'entretien de l'automobile, « parce que les progrès technologiques du 21^e siècle ont apporté des mutations considérables dans ce secteur avec des voitures à injection mécanique, des voitures électroniques, des voitures à boîte de vitesses automatiques, etc. ... appelées véhicules de nouvelle génération », a expliqué le directeur de formation du CIFT, M. Dzotsi Stéphane. « Vous êtes les chauffeurs d'aujourd'hui qui conduisent des voitures de la nouvelle génération ; vous devez donc avoir des connaissances nouvelles, des réflexes nouveaux, un savoir-faire nouveau et une morale à toute épreuve », a-t-il indiqué, soulignant que des



Mme Kwaku-Gaba, M. Dzotzi Stéphan et M. Adom Megaa (1^{er}, 2^e et 3^e de la droite) à la table d'honneur.

formateurs compétents et expérimentés les promèneront sur toutes ces pistes de connaissances.

La responsable de communication du FNAFPP, Mme Kwaku – Gaba Enyonam, de son côté, a rassuré Togo Cellulaire de la disponibilité de son institution à l'accompagner dans sa politique de formation de son personnel. Elle

a invité les formateurs à ne ménager aucun effort pour se mettre à la disposition des stagiaires par une prise en compte de leurs préoccupations.

Le représentant du directeur général de Togo Cellulaire, M. Adom Megaa Boniface, a enfin, relevé que son institution a mis en place un système d'évaluation des performances individuelles de son person-

nel, depuis 2008. Cet atelier permettra à Togo Cellulaire de disposer d'un contexte expliqué, de façon exhaustive, des critères de cet outil de pilotage politique. Il a alors exprimé sa gratitude à FNAFPP pour avoir financé cette formation.

Moussouloumi BOUKARI

Des mots et des fautes

En français une alternative offre le choix entre deux solutions. Il est donc incorrect de dire « l'autre alternative » quand il s'agit du second terme de l'alternative.

Ainsi le choix entre le train et l'avion constitue une alternative et non deux. Et si les chemins de fer sont en grève, l'avion ne représente plus alors « une alternative » mais **une solution de rechange** si l'on avait d'abord envisagé de prendre le train.

Se souvenir : **alternative**, choix entre deux solutions possibles et pas une de plus!... ni de moins.

PROMOTION DE L'INTERNET HAUT DEBIT

Moov-Togo lance la 3G plus

La société de téléphonie mobile Moov-Togo a annoncé, mercredi, le lancement, d'ici le 10 août prochain, de la 3G plus. C'était lors d'un point de presse animé par la ministre des Postes et de l'Economie numérique, Mme Cina Lawson, à Radisson Blu Hotel 2 Février. Ce lancement de l'application 3G sera suivi, dans les prochains jours, de l'installation d'un réseau de la fibre optique entre Lomé et Kara pour offrir un service de qualité aux clients.



L'assistance attentive à ...



... Mme Cina Lawson lors du point de presse. (Photos TAMASSI)

La transformation du secteur du numérique est désormais en route au Togo. La société de téléphonie mobile Moov-Togo s'engage dans la réduction de la facture numérique grâce à l'utilisation de la 3G plus. La nouvelle a été annoncée, mercredi, par la ministre des Postes et de l'Economie numérique, lors d'un point de presse, à Radisson Blu Hotel 2 Février, à Lomé.

Selon Mme Cina Lawson, cette initiative de

Moov-Togo cadre avec la politique du gouvernement d'offrir un service de qualité à la jeunesse en matière de communication.

En offrant la licence à Moov-Togo pour le lancement de la 3G, a déclaré la ministre des Postes et de l'Economie numérique, le gouvernement voudrait régler définitivement le problème de l'internet et le rendre désormais accessible à toutes les couches de la société.

Pour cela, a-t-elle dit,

le gouvernement s'est engagé à renforcer la concurrence, afin d'offrir un service de qualité et à bon prix aux consommateurs.

Désormais, le consommateur sera au centre des préoccupations des opérateurs avec la possibilité de choisir le fournisseur qui lui offre le meilleur service, à bas prix.

Mme Cina Lawson a salué le génie de Moov-Togo pour le lancement de la 3G qui vient renfor-

cer les efforts du gouvernement en matière de communication.

Moov-Togo a également annoncé la construction, dans les prochaines semaines, d'un réseau de fibre optique reliant Lomé et Kara et son extension au reste du territoire national, dans les prochains mois.

La ministre des Postes et de l'Economie numérique a précisé que ce renforcement d'infrastructures, permettra d'étendre l'accès à l'internet à toutes les localités du pays.

Le président du directoire du groupe Maroc Télécom, M. Abdelslam Ahizoune, a adressé ses gratitudeux aux autorités

togolaises pour avoir accordé la licence à Moov-Togo. M. Abdelslam Ahizoune a rappelé l'importance de l'internet pour la jeunesse togolaise en ce moment de la révolution numérique.

«L'internet brise les frontières et rapproche les hommes», a déclaré M. Ahizoune. Il a précisé que la 3G sera opérationnelle, d'ici le 10 août prochain.

Pour M. Ahizoune, les nouvelles applications et les différents jeux vidéo exigent l'installation de la fibre optique pour disposer d'un haut débit.

L'orateur a laissé entendre que les efforts déployés par sa société répondent au besoin de

hisser la jeunesse togolaise au même diapason que celle des pays développés. «La jeunesse togolaise ne mérite pas un service au rabais», a relevé le président du directoire du groupe Maroc télécom.

Avec les smart phones et les tablettes, les Togo-lais auront, bientôt, un accès facile aux services qu'offre l'internet avec un débit atteignant 40 mégabites par seconde, a précisé M. Ahizoune.

Moov-Togo projette également le lancement de la 4G, dans les années à venir.

Ossara Koffi
AGOURNA

Faciliter l'accès à la justice des jeunes vulnérables

L'Union Chrétienne des Jeunes Gens / Young Men's Christian Association (UCJG/YMCA) a présenté son projet dénommé « Protection et réhabilitation de jeunes vulnérables au Togo », le mardi 26 juillet à Atakpamé,

Cette présentation a permis à une vingtaine d'acteurs de la chaîne pénale d'Atakpamé de prendre connaissance de ce projet et de réfléchir de façon participative aux problèmes majeurs de détention. Il s'agit aussi de créer un cadre de concertation et d'échanges entre les organisations de la société civile, OPJ et les acteurs de la chaîne pénale.

Le coordinateur de ce projet, secrétaire régional de l'Union Chrétienne des Jeunes

Gens /Young Men's Christian Association (UCJG/YMCA), Messinou Kokou Patrick, a indiqué que le projet « Protection et réhabilitation de jeunes vulnérables au Togo » est mis en œuvre à Lomé, Atakpamé et Kara pour 4 ans en faveur des jeunes à risque et en conflit avec la loi. Il a pour objectif d'accroître les compétences et capacités de ces jeunes afin d'améliorer leur futur et la coopération avec tous les acteurs de la chaîne pénale pour une protection de leurs droits. Il vise aussi à leur offrir un meilleur accès à la justice et à un procès équitable mais surtout à sensibiliser la population aux infractions et changement de comportement pour leur réintégration

familiale.

A l'ouverture, le président régional de l'Union Chrétienne des Jeunes Gens /Young Men's Christian Association (UCJG/YMCA), Ikavi Emmanuel a précisé que cette rencontre s'inscrit dans la droite ligne des actions que cette association mène dans les prisons du Togo. Le substitut du procureur près le tribunal d'Atakpamé, Patrice Laré a, de son côté, salué ce projet en faveur des jeunes et des détenus soulignant que ce projet va contribuer à améliorer les prestations des différents acteurs à tous les niveaux.

(ATOP)

COMMUNIQUE DE LA HAAC

Les responsables des agences de communication, de production d'œuvres audiovisuelles ou écrites, de supports de publicités sous toutes formes, d'affiches, des vidéos clubs, des cinémas et chaînes de télévision, opérant sur le territoire national, sont invités à une séance de travail à la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) le mardi 02 août 2016 à 10 heures.

Vu l'importance de l'ordre du jour de la rencontre, la présence des responsables sus-visés est vivement sollicitée.

Fait à Lomé, le 26 juillet 2016

Le Président de la HAAC
Pitang TCHALLA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

PRMP

N°614 /MEPSFP/PRMP/2016

**RESULTAT DE L'EVALUATION DES OFFRES RELATIF A L'ACQUISITION
DE DIX HUIT MOTOS TOUT TERRAIN AU PROFIT DES INSPECTIONS
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL DU TOGO**

APPEL D'OFFRE N°004-2016/MEPSFP/CAB/SG/DAF/PRMP du 12 avril 2016

SOUSSIONNAIRES	MONTANT HT	MONTANT TTC	OBSERVATIONS
MGM COMPAGNIE SARL	10 654 200	12 571 956	Offre non conforme : - Non respect des caractéristiques techniques deman- dées dans le DAO - Pas de plan d'en- retien du matériel et pas d'ateliers dans les régions
ETS POINT FOCAL	16 779 661	19 800 000	Offre conforme
CFAO MOTORS	24 984 000	34 200 000	Offre conforme

Attributaire provisoire : **L' ETS POINT FOCAL** soumissionnaire dont l'offre financière est évaluée la moins-disante, est proposée provisoire du présent marché.

Lomé, le 27 Juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Togamba BAYOGDA

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

**FORMATION EN COMPTABILITE PRATIQUE D'ENTREPRISE
CABINET EXPRO CONSEIL**

Public cible : Professionnels de la Comptabilité, Etudiants en fin de cycle etc.

Module 1 : Organisation Comptable.

Module 2 : Etude du progiciel «*Comptabilité 100*».

Module 3 : Gestion du fichier des immobilisations sous l'application «*Immobilisations 100*».

Module 4 : Calcul des salaires, préparation des bulletins de paie et leur comptabilisation sous le progiciel «*Paie 100*».

Module 5 : Elaboration des Etats Financiers (Bilan, Compte de Résultat, TAFIRE et annexes) sous l'application «*Etats Financiers 100*» et procédures d'affectation du résultat de fin d'exercice.

Module 6 : Fiscalité pratique d'entreprise et comptabilisation des impôts.

Début de la Formation : Mercredi, 10 août 2016.

Durée : 6 semaines.

Horaire : Groupe 1 : Midi 30 à 14h 15

Groupe 2 : 18 h 30 à 20 h 15

Lieu : Siège du Cabinet EXPRO CONSEIL, après la Station d'Essence TOTAL de FIATA (Sud vers Nord), 1^{re} rue à droite et 2^e Etage blanc à droite.

Téléphones : 22 40 07 33 ou 90 03 34 67

AVIS DE RECRUTEMENT

Un établissement d'enseignement privé sis à Djaqlé cherche à recruter pour le lycée les professeurs dans les matières suivantes : **Comptabilité, Français, Histoire et Géographie, Anglais et pour le CEG un professeur de Mathématique.**

Conditions :

Pour le lycée : être titulaire d'une licence dans la matière à enseigner et cumuler de 3 années d'expériences en enseignement dans le domaine de compétence.

Pour le CEG : être titulaire d'un Bac II série C ou D, avoir le CAP CEG et disposer de 3 années d'expériences dans l'enseignement de mathématique ou physique.

Les dossiers de candidature comportant un curriculum vitae, les diplômes et attestations doivent parvenir sous plis fermés au plus tard le **15 Août 2016 à l'adresse 06 BP. : 62 275.**



MASTER PROFESSIONNEL INTERNATIONAL EN INFORMATIQUE

COMMUNIQUE

L'Université de Lomé (UL), en partenariat avec l'Institut Africain d'Informatique, Représentation du Togo (IAI-TOGO) et l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) en France lance un appel à candidatures pour le recrutement des étudiants au Master Professionnel International en Informatique, pour le compte du premier Semestre de l'année académique 2016-2017.

1- Filières de formation

- Master Professionnel en Génie Logiciel
- Master Professionnel en Systèmes et Réseaux.

2 - Conditions d'accès

Avoir une Licence (Bac + 3) au moins en Génie Logiciel, en Systèmes et Réseaux ou tout autre diplôme équivalent.

3 - Dossiers à fournir

- Une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Lomé ;
- Les originaux et copies légalisées des relevés de notes des trois (3) dernières années ainsi que des diplômes depuis le Bac II, originaux à récupérer sur place lors du dépôt des dossiers ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- Deux photos d'identité récentes ;
- Une quittance de paiement des frais d'étude de dossiers (10.000 FCFA à payer au dépôt des dossiers.)

4 - Dépôt des dossiers

Les dossiers peuvent être déposés du 04 juillet au 02 septembre 2016 au Secrétariat de l'IAI-TOGO dans l'enceinte du CENETI ou au secrétariat du CIC (Centre Informatique et de Calcul) à l'université de Lomé de 08 h 00 à 12 h 00 ou de 15 h 00 à 17 h 00.

5 - Sélection des candidatures

La sélection se fera sur étude de dossiers.

- Début des cours du 1^{er} semestre : **Octobre 2016**
- Frais d'inscription : **25.000 F CFA**
- Frais de la formation : **800.000 FCFA par an**

N.B. : La formation se déroulera en cours du jour.

Pour plus d'informations contacter :
Le Secrétariat du CIC de l'Université de Lomé Tél. : +228 22 25 33 29
Le Secrétariat de l'IAI-TOGO Tél. : +228 22 20 47 00
Emails : iaitogo@iai-togo.com; masterpro@univ-lome.tg

MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CABINET
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS ET
CERTIFICATIONS

N° 712/METFP/CAB/SG/DECC

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE

Le Ministre délégué Chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle communique :

Un concours d'entrée en 1^{re} année du Collège d'Enseignement Artistique et Artisanal (CEAA) de Kpalimé aura lieu le **mercredi 10 août 2016 à partir de 07 heures.**

Ce concours est ouvert aux jeunes gens et jeunes filles du niveau de **fin de la classe de cinquième**, désireux de poursuivre leurs études au Collège d'Enseignement Artistique et Artisanal (CEAA) de Kpalimé en vue de la préparation d'un **CAP Artistique et Artisanal.**

Ils peuvent faire acte de candidature dans les différentes sections suivantes :

- **Batik**
- **Céramique**
- **Macramé**
- **Sculpture**
- **Coiffure esthétique**
- **Couture**

Les épreuves dudit concours sont les suivantes :

- | | | |
|--------------------------------|------------|----------------|
| - Composition française | 2 h | Coef. 1 |
| - Mathématiques | 2 h | Coef. 1 |
| - Dessin | 2 h | Coef. 2 |

Le dossier de candidature comprend :

- Une demande manuscrite précisant la section choisie ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- Une attestation de fin de classe de 5^e, des Collèges d'Enseignement Général (CEG) ;
- Une quittance de **500 F CFA** délivrée par le service ayant enregistré le dossier.

Les demandes d'inscription sont reçues **à partir du mercredi 27 juillet 2016** au collège d'enseignement artistique et artisanal de Kpalimé,

La date de clôture des inscriptions est fixée **au jeudi 4 août 2016 à 17 h 30 mn.**

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la direction dudit établissement à Kpalimé ou à la Direction des Examens, Concours et Certifications à Lomé.

Fait à Lomé, le 26 juillet 2016

Le ministre
Georges Kwawu AïDAM

REVUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGICT

Une mission de la Banque Mondiale séjourne au Togo

Un atelier d'échanges des acteurs sur la mise en œuvre du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) s'est ouvert, hier, à Lomé. Il se déroule dans le cadre d'une mission de la Banque Mondiale qui séjourne, depuis le 26 juillet 2016, au Togo. L'atelier permettra aux différents acteurs de passer en revue l'état d'avancement de toutes les composantes du PGICT à 11 mois de son achèvement.

Depuis le 26 juillet, et ce, jusqu'au 5 août 2016, une mission de la Banque Mondiale, dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT), séjourne au Togo. La mission aura pour objectif de mesurer le chemin parcouru, des succès enregistrés, les difficultés et les approches de solutions dans l'exécution des activités à tous les niveaux du projet. Hormis cette évaluation au cours de l'atelier, ouvert, hier, à Lomé, la mission échangera avec les autorités du pays et visitera certaines réalisations sur le terrain.

A l'ouverture des travaux, le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Ressources forestières et président du comité

de pilotage du PGICT, El Hadj Sama Boundjouw, a relevé que le projet a fait l'objet de la structuration, suite à la revue à mi-parcours, il y a pratiquement neuf mois. Pour lui, cette restructuration a permis de trouver les solutions aux différents goulots d'étranglement et d'accélérer l'exécution des activités et booster le décaissement. En ce qui concerne les recommandations faites au gouvernement par rapport à la signature des contrats de marché sur le Fonds de la Facilité Global pour la Réduction des Risques de Catastrophes et le Relèvement (GFDRR), El Hadj Boundjouw a rassuré que, jusqu'au 22 juin 2016, tous les marchés sur ce fonds ont été approuvés. Il a émis le vœu qu'à l'issue des présentations nour-



El Hadj Sama Boundjouw et Dr Koffi Hounkpé (2^e et 3^e de la droite) à l'ouverture des travaux.

ries de débats, des échanges en atelier et la visite de terrain, la Banque Mondiale soit davantage convaincue quant à l'atteinte des résultats du projet et de poursuivre l'accompagnement du ministère de l'Environnement pour la formulation de nouvelles initiatives.

Le secrétaire général a renouvelé, en fin,

sa gratitude à tous les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale qui appuie le gouvernement dans la lutte contre les changements climatiques, la dégradation des terres et la vulnérabilité des populations face aux catastrophes naturelles.

Le chef de mission

de la Banque Mondiale, Dr Koffi Hounkpé et la spécialiste environnementale en chef à la Banque Mondiale, Mme Lotayef Dahlia ont, tour à tour, apprécié le travail abattu dans le cadre dudit projet et de ce fait, félicité tous les acteurs impliqués dans son exécution. « Cette mission nous permettra de voir l'état

d'avancement du projet à 11 mois de sa fin et de capitaliser les acquis de sa réalisation », ont-ils ajouté.

Les inondations des années 2007-2009 ont amené le gouvernement à initier des projets comme le PGICT financé par la Banque Mondiale pour conduire certaines actions visant à réduire les impacts dûs aux changements climatiques. Ce projet est conduit par le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières. Actuellement, plusieurs sous-projets sont exécutés dans ce cadre, sur l'ensemble du territoire national, afin de réduire significativement la résilience des populations vulnérables, face à ce phénomène des changements climatiques.

Alex TEYI

HALTE AU TRAFIC DE DROGUES

Davantage de vigilance pour les opérateurs postaux

L'Autorité de Réglementation des secteurs de Postes et de Télécommunications (ART&P), dans le cadre de ses missions, a initié, hier, à Lomé, un séminaire de sensibilisation et de formation à l'endroit des opérateurs des services postaux à la lutte contre le trafic de drogues et autres produits illicites. Objectif : renforcer leurs compétences en matière de détection de produits prohibés. Ceci, dans le but d'amener ces opérateurs postaux à collaborer davantage avec les services compétents de la sécurité dans la lutte contre les trafics illicites dans leur secteur d'activités.

Le problème du trafic de drogues aux plans mondial et national est malheureusement alarmant. Tous les jours, les forces de répression ne cessent de procéder à des saisies à la fois impressionnantes et inquiétantes de drogues, a fait constater le commissaire de police et chef des opérations à l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Drogues et du Blanchiment (OCR-TIDB), Mamah Kassim. Une lutte qui nécessite la contribution de tous les acteurs tant du secteur public que privé, afin d'accompagner les forces de répression, a-t-il ajouté.

En effet, les opérateurs postaux, dans leur activité de transporteurs et grâce au vaste réseau postal international, participent de façon significative aux échanges



Une vue de l'assistance à la formation. (Photo ONOUADJE).

de marchandises de par le monde. Et comme d'autres circuits commerciaux, le réseau postal peut potentiellement servir de canal d'écoulement pour certains produits illicites. Face à cette situation, ceux-ci doivent veiller à ce que le réseau postal ne soit utilisé à ces fins. C'est dans cette optique

qu'il est important que ces opérateurs postaux soient outillés pour contribuer efficacement à la lutte contre ces pratiques illicites.

Ainsi, le séminaire organisé, hier, à Lomé, à l'intention de ces opérateurs postaux, a été un cadre de sensibilisation et d'échanges visant à

renforcer leurs capacités en matière de détection de produits prohibés. Au-delà du partage des expériences et savoir-faire en matière de lutte contre les trafics illicites, les experts formateurs ont passé en revue la législation en vigueur et ont fait découvrir les différents modes de dissimulation de produits

prohibés, ainsi que les techniques de détection des envois suspects.

Parlant des mesures prises par le législateur togolais, le commissaire Mamah Kassim a relevé la loi adoptée en 1998, pour rendre plus contraignante la répression en matière de drogue. Aussi, la loi portant nouveau code pénal a-t-elle consacré de nombreuses dispositions à la lutte contre le trafic illicite de drogue. Au plan institutionnel, le commissaire Mamah Kassim a signifié qu'en dehors des services administratifs, plusieurs unités spécialisées ont été créées et sont dédiées exclusivement à la lutte anti-drogue.

Pour lui, le rôle des opérateurs postaux, dans le cas de cette lutte, est très déterminant : «...en ce sens que c'est des organismes qui re-

çoivent et affranchissent les courriers de par le monde et ces courriers sont susceptibles de contenir tout objet illicite voire des explosifs».

Abondant dans le même sens, le directeur général de l'ART&P, M. Abayeh Boyodi, a réitéré que la présente formation a pour but d'amener les opérateurs postaux à être plus vigilant dans leur activité. Il a souhaité que la contribution des uns et des autres aux différents échanges permette d'aboutir à des conclusions et recommandations qui renforcent la coopération entre acteurs du secteur postal et services de sécurité. Ceci, en vue d'une meilleure synergie dans la lutte contre le trafic de drogues et autres produits illicites.

Bernadette
A. GNAMSOU

Programme Radio-Kara

VENDREDI

00 H 00 - Flash informations + Radio Programme PC
00 H 03 - Variétés musicales
01 H 00 - Journal PC
01 H 30 - Variétés musicales
02 H 00 - Tubes du passé (Rediffusion)
02 H 30 - Cuisine délice (Rediffusion)
03 H 00 - Les Contes en Ewé (Rediffusion)
03 H 30 - Lumière (Rediffusion)
04 H 00 - Femmes et Développement (Rediffusion)
04 H 30 - Hygiène et Santé (Rediffusion)
04 H 49 - Bonjour le jour PC 3'30"
04 H 54 - Prière du matin
05 H 00 - Kara matin 1^{re} édition
05 H 05 - Radio Programme PC
05 H 15 - Langage des Astres avec TAÏROU Taïratou/ KPENIMA Lydia
05 H 20 - Dédicace
05 H 30 - Radio Mémo (Mémoire de R-K-La Fidèle) avec Frank SOLITOKI/HALA Man Kodjo
05 H 40 - Prévention routière en Kabyè, Ewé et Cotonkoli
05 H 55 - Prévention routière en français
06 H 00 - Kara matin 2^e édition
06 H 15 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
06 H 35 - Rediffusion du langage des astres
06 H 40 - Avis de décès en Français
07 H 00 - Flash information
07 H 03 - Radio Programme PC
07 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
08 H 00 - Flash information
08 H 05 - Radio service pour tous en Ewé avec Jules EKPO
08 H 57 - Rappel des sites FM + Données satellitaires PC 2'17"
09 H 00 - Flash information
09 H 05 - Pêle-mêle
10 H 00 - Journal de 10h + Espace publicitaire
10 H 15 - Femme épanouie avec KPENIMA Lydia
10 H 30 - Musique et Jeux
11 H 00 - Flash information + Espace publicitaire + Musique et jeux
12 H 00 - Flash information
12 H 03 - Radio Programme
12 H 05 - Appétit sur l'antenne
12 H 20 - Avis de décès en Français
12 H 40 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
13 H 00 - Kara actualité + Magazine formation civique + potins
13 H 30 - La voix de l'Islam
14 H 00 - Flash information
14 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
14 H 32 - Variétés
15 H 00 - Flash information
15 H 05 - Doux soleil
15 H 57 - Rappel des sites FM + Données satellitaires PC 2'17"
16 H 00 - Journal de 16h
16 H 05 - Informations en langues du terroir
17 H 00 - Flash information
17 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
18 H 00 - Flash information
18 H 03 - Radio Programme
18 H 05 - Coloration avec MAMBAFEI Kola
18 H 35 - Avis de décès en Français
19 H 00 - Les Titres de Kara soir
19 H 05 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
19 H 30 - Kara Soir + Magazine formation civique + potins
20 H 00 - Agriculture et environnement en Français avec TSINGLIOU Yao
20 H 30 - Santé pour tous en Ewé avec De SABA Woboube Fidèle
21 H 00 - Flash information
21 H 05 - Sciences à la carte avec Mitona KOLOMBIA
21 H 45 - Journal de nuit
22 H 00 - Le Refuge sentimental avec Jean Philippe KONDOW
23 H 00 - Flash information
23 H 05 - Musique pour la nuit

SAMEDI

00 H 00 - Flash informations + Radio Programme PC
00 H 03 - Variétés musicales
01 H 00 - Journal + Formation Civique + Potins de la rédaction (Rediffusion)
01 H 30 - Agriculture et Environnement en Français (Rediffusion)
02 H 00 - La Voix de l'Islam (Rediffusion)
03 H 00 - Radio service en Ewé (Rediffusion)
03 H 30 - La Voix du Christ (Rediffusion)
04 H 00 - Santé pour tous en Ewé (Rediffusion)
04 H 30 - Femme épanouie (Rediffusion) KPENIMA Lydia
04 H 49 - Bonjour le jour PC 3'30"
04 H 54 - Prière du matin
05 H 00 - Kara matin 1^{re} édition
05 H 05 - Radio programme PC
05 H 15 - Langage des Astres avec TAÏROU Taïratou / KPENIMA Lydia
05 H 20 - Dédicace
05 H 30 - Radio Mémo (Mémoire de R-K-La Fidèle) avec Frank SOLITOKI/HALA Man Kodjo
05 H 40 - Prévention routière en Kabyè, Ewé et Cotonkoli
05 H 55 - Prévention routière en français
06 H 00 - Kara matin 2^e édition
06 H 15 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
06 H 35 - Rediffusion du langage des astres
06 H 40 - Avis de décès en Français
07 H 00 - Flash information
07 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
07 H 35 - Au rythme de chez nous avec TCHASSO Sylvain
08 H 00 - Flash information
08 H 03 - Radio Programme PC
08 H 05 - Histoires possibles et impossibles
08 H 57 - Rappel des sites FM + Données satellitaires PC 2'17"
09 H 00 - Flash information
09 H 05 - Au carrefour des plumes avec NAMODO N'tégniami et Inspecteur TCHASSE
09 H 30 -
10 H 00 - Flash information + Espace publicitaire
10 H 05 - Amicalement votre samedi
10 H 30 - Magazine Tempo
11 H 00 - Flash information + Espace publicitaire
11 H 03 - Philo et Société avec Abdmounir DALOUBA
11 H 30 - Magazine Haute Tension
12 H 00 - Flash information
12 H 03 - Radio Programme
12 H 05 - Appétit sur l'antenne
12 H 20 - Avis de décès en Français
12 H 40 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
13 H 00 - Kara actualité
13 H 30 - Musique détente
14 H 00 - Flash information
14 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
14 H 35 - Le Règne animal en Français avec Samuel EGBEZO
15 H 00 - Flash information
15 H 05 - Concert des auditeurs en Kabyè
15 H 57 - Rappel des sites FM + Données satellitaires PC 2'17"
16 H 00 - Flash information
16 H 05 - Concert des auditeurs en Ewé
17 H 00 - Flash information
17 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
17 H 35 - Tourisme et voyage
18 H 00 - Flash information
18 H 03 - Radio Programme
18 H 05 - Encyclopédie culinaire en Kabyè avec TCHALIM Birewè
19 H 00 - Les titres de Kara soir
19 H 30 - Kara Soir
20 H 00 - Education civique en Kabyè avec HOLOU Tchao
20 H 30 - En quête de la parole de vie avec le Rvd Père KALGORA
21 H 00 - Flash information
21 H 05 - Contes et slam en Français avec le Club Multiart de l'Université de Kara (UK)
21 H 45 - Journal de nuit
22 H 00 - La Boom du Samedi (Kara danse)
23 H 00 - Flash information
23 H 05 - La Boom du Samedi (Kara danse)

DIMANCHE

00 H 00 - Flash informations + Radio Programme PC
00 H 03 - Variétés musicales
01 H 00 - Journal
01 H 30 - MAXI-BEL (Rediffusion)
02 H 30 - Education Civique en Kabyè (Rediffusion)
03 H 00 - En quête de la Parole de vie (Rediffusion)
03 H 30 - Encyclopédie culinaire en Kabyè (Rediffusion)
04 H 00 - Au Carrefour des Plumes (Rediffusion)
04 H 49 - Bonjour le jour PC 3'30"
04 H 54 - Prière du matin
05 H 00 - Kara matin 1^{re} édition
05 H 05 - Radio Programme PC
05 H 15 - Langage des Astres avec TAÏROU Taïratou/ KPENIMA Lydia
05 H 20 - Dédicace
05 H 30 - Radio Mémo (Mémoire de R-K-La Fidèle) avec Frank SOLITOKI/HALA Man Kodjo
05 H 40 - Prévention routière en Kabyè, Ewé et Cotonkoli
05 H 55 - Prévention routière en français
06 H 00 - Kara matin 2^e édition
06 H 15 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
06 H 35 - Rediffusion du langage des astres
06 H 40 - Avis de décès en Français
07 H 00 - Flash information
07 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
07 H 35 - Education civique en français avec PIDAMAN Sabine
08 H 00 - Flash information
08 H 03 - Radio Programme PC
08 H 05 - Mille Soleils
08 H 30 - Kara Hebdo (Synthèses des actualités de la semaine)
08 H 57 - Rappel des sites FM + Données satellitaires PC 2'17"
09 H 00 - Flash information
09 H 05 - Carte postale en Français
10 H 00 - Flash information + Espace publicitaire
10 H 05 - Espace-débats (Emission-débat sur les questions socio-politiques) avec Emile PAMAZI + Adrien PISSANG + LEMGO Michel
12 H 00 - Flash information
12 H 03 - Radio Programme
12 H 05 - Appétit sur l'antenne
12 H 20 - Avis de décès en Français
12 H 40 - Avis et communiqués en Français + Espace publicitaire
13 H 00 - Kara actualité
13 H 30 - Musique - détente
14 H 00 - Flash information
14 H 05 - Information et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
14 H 35 - Concert Spirituel avec Espoir AMEGNAGLO
15 H 00 - Flash information
15 H 05 - Sport et musique
16 H 00 - Flash information
16 H 05 - Sport et musique (suite)
17 H 00 - Flash information
17 H 05 - Sport et musique (suite et fin)
18 H 00 - Flash information
18 H 03 - Radio Programme
18 H 05 - Informations et communiqués en langues nationales + Espace publicitaire (Kabyè, Ewé)
18 H 45 - Avis de décès en Français
19 H 00 - Les Titres de Kara soir
19 H 05 - Avis et Communiqués en Français + Espace publicitaire
19 H 30 - Kara Soir
20 H 00 - Santé pour tous en Kabyè avec TSINGLIOU Yao
20 H 30 - Les cloches de l'école avec ASSOTI Kpatcha
21 H 00 - Flash information
21 H 05 - La Voix du Christ avec Espoir AMEGNAGLO
21 H 45 - Journal de nuit
22 H 00 - Anthologie du mystère
23 H 00 - Flash information
23 H 05 - Musique pour la nuit

Première visite du président burkinabé en Côte d'Ivoire

Pour la première fois depuis son accession à la présidence burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré se rend en Côte d'Ivoire voisine pour une visite officielle destinée à sceller le rapprochement entre les deux pays.

Le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, est arrivé, hier, en Côte d'Ivoire où il ne s'était pas encore rendu depuis son accession au pouvoir fin 2015. Cette visite inédite de deux jours, qui s'inscrit dans le cadre d'un traité d'amitié et de coopération entre les deux pays, est censée mettre fin à plusieurs mois de tensions. Depuis la chute du président burkinabè Blaise Compaoré, renversé par la rue après 27 ans de pouvoir en 2014, plusieurs dossiers ont empoisonné les relations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, très imbriquées économiquement

et démographiquement. Ancien fidèle soutien du président ivoirien Alasane Ouattara lors de la crise ivoirienne, Blaise Compaoré vit désormais en exil à Abidjan, alors que la justice burkinabè a lancé un mandat d'arrêt contre lui pour l'entendre sur la mort de l'ancien chef d'Etat Thomas Sankara. Autre affaire qui plombait les relations : l'enregistrement d'une conversation téléphonique supposée entre Djibrill Bassolé, ex-ministre des Affaires étrangères du Burkina, et Guillaume Soro, ancien chef de la rébellion ivoirienne et actuel président de l'Assemblée nationale. Dans cette conversa-

tion, sur laquelle enquête la justice burkinabè, les deux interlocuteurs parlaient en des termes favorables du putsch de septembre 2015 au Burkina Faso, mené par l'ancienne garde prétorienne de Blaise Compaoré, le Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP). « *Nous avons réussi à surmonter ces problèmes* », affirmait avant la visite présidentielle le ministre burkinabè des Affaires étrangères, Alpha Barry, indiquant que des rencontres régulières entre les deux présidents ont déjà eu lieu en marge des sommets.

(AFP)

GABON / La Cour constitutionnelle rejette les recours contre la candidature d'Ali Bongo

Au Gabon, la Cour constitutionnelle a rejeté les recours déposés par les opposants qui accusent Ali Bongo Ondimba d'avoir falsifié son acte de naissance et de ne pas être né Gabonais. La candidature du président sortant est donc validée pour la présidentielle du 27 août prochain.

Pierre-Claver Maganga Moussavou, Jean Ping et Guy Nzouba-Ndama avaient saisi la Cour le 18 du mois courant. Leur but était de rendre Ali Bongo inéligible. Le principal argument avancé est qu'il n'a pas le droit d'exercer la fonction de chef d'Etat parce qu'il n'est pas d'origine gabonaise.

Selon les opposants, Ali Bongo serait né au Nigeria avant d'être adopté par l'ancien président Omar Bongo. Son acte de naissance serait donc un faux. Tout cela est donc contraire à l'article 10 de la Constitution qui

stipule que pour être président du Gabon, il faut être né Gabonais.

Il y a eu débat devant la Cour, entre les opposants, leurs avocats et ceux du président Bongo. Les neuf juges ont donc rejeté les recours. Ils les ont jugés irrecevables parce que l'acte de naissance d'Ali Bongo n'est pas dans le dossier. Par ailleurs, la Cour s'est déclarée incompétente pour évaluer l'authenticité d'un acte d'état civil.

Zacharie Myboto se dit déçu, mais pas surpris.

(RFI)

ALLEMAGNE / Angela Merkel défend sa politique sur les réfugiés

La chancelière allemande, Angela Merkel, a défendu, hier, avec fermeté, sa politique d'accueil des réfugiés malgré les critiques dont elle fait l'objet suite aux attentats perpétrés dans le pays et qui ont été commis par des demandeurs d'asile.

Angela Merkel a réaffirmé son credo pour justifier le maintien de sa politique en matière d'accueil des réfugiés. La chancelière allemande Angela Merkel a en effet « *fermement* » rejeté, hier, les appels à remettre en cause l'accueil migratoire dans son pays après deux attentats perpétrés par des réfugiés ces derniers jours. Les djihadistes « *veulent remettre en cause notre disposition à accueillir des gens en détresse. Nous nous y opposons fermement* »,

a lancé la dirigeante conservatrice lors d'une conférence de presse à Berlin, alors que sa politique d'accueil est à nouveau très critiquée en Allemagne. Angela Merkel a reconnu que les attentats provoquent « *une grande insécurité* » dans l'opinion : « *Les gens ont peur, on ne peut pas le contester* ». Et a poursuivi, « *je suis aujourd'hui comme hier convaincue que nous allons arriver à mener à bien cette épreuve historique en ces temps de*

mondialisation ». Avant de conclure, « *nous allons y arriver et nous avons déjà réussi beaucoup, beaucoup de choses ces derniers mois* ». Dans le même temps, la dirigeante conservatrice a annoncé certaines mesures pour faciliter l'expulsion de réfugiés déboutés ou enfreignant la loi, mieux déceler la radicalisation islamiste chez les demandeurs d'asile et a évoqué la possibilité pour l'armée allemande d'intervenir pour la sécurité intérieure

en cas de gros attentats, ce qui n'a jamais été fait jusqu'à présent.

L'an dernier, plus d'un million de demandeurs d'asile sont arrivés en Allemagne, provoquant de considérables bouleversements dans la société et des défis logistiques de taille. Deux attentats commis en Bavière (sud) et revendiqués par les djihadistes de l'organisation Etat islamique (EI) ont fait s'élever les critiques contre cette généreuse politique.

(AFP/France 24)

La France restera engagée à aider le Mali

La France restera engagée aux côtés du Mali dans sa lutte contre le terrorisme et dans le rétablissement de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, a assuré le président français François Hollande à son homologue malien Ibrahim Boubacar Keïta lors d'un entretien tenu mercredi à l'Elysée, a annoncé la présidence française.

M. Hollande a rappelé le rôle de la France

pour obtenir un mandat et des moyens renforcés pour la Mission multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), conformément aux souhaits exprimés par les autorités maliennes, a indiqué l'Elysée dans un communiqué.

« *Il a également salué les progrès effectués dans l'application de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali tout en rappelant la disponibilité de la France à poursuivre son soutien pour parvenir à sa mise en œuvre dans toutes ses dimensions* », précise la même source.

Par ailleurs, le chef de l'Etat français a également confirmé à son homologue malien que les engagements de la France pris en octobre 2015 en faveur du développement économique et social du Mali seront tenus, grâce aux nombreux projets lancés dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé ou des transports, conclut le communiqué.

(RFI)

(Xinhua)

PRESIDENTIELLE AUX ETATS-UNIS

Barack Obama encense Hillary Clinton

Barack Obama s'est exprimé hier à Philadelphie lors de l'avant-dernier jour de la convention démocrate de Philadelphie qui doit introniser Hillary Clinton pour la course à la Maison Blanche. Un long discours de presque une heure qui ressemblait beaucoup à un testament. Il a par ailleurs dénoncé l'impréparation et le verbe anxiogène du républicain Donald Trump.

Le président des Etats-Unis s'est d'abord employé à faire le bilan de ses huit années passées à la Maison Blanche. Il a notamment évoqué la crise financière, la couverture sociale, les tueries de masse, le mariage gay, la reprise des relations avec Cuba, et l'accord sur le nucléaire iranien. Ce discours reconnaît à la fois que la magie n'existe pas en politique, et que tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes après les deux mandats du premier président noir,

arrivé au pouvoir en janvier 2009. Mais aussi que la vision apocalyptique des Républicains est loin de la réalité. Désormais, je suis prêt à passer le témoin et faire mon devoir en tant que simple citoyen. Cette année, pour cette élection, je vous demande de vous joindre à moi, de rejeter le cynisme, de rejeter la peur, de faire appel à ce qu'il y a de meilleur en nous, d'élire Hillary Clinton comme la prochaine présidente des Etats-Unis.

Dans une ovation assourdissante, Hillary Clin-

ton est entrée sur scène à la fin de l'intervention de Barack Obama, les deux alliés tombant bras dessus, bras dessous et multipliant les gestes de complicité, savourant l'acclamation des délégués démocrates. Le président américain a affirmé que la seule personne capable de reprendre le flambeau s'appelle Hillary Clinton, insistant sur l'expérience et la ténacité de son ancienne secrétaire d'Etat. « *Je peux dire en toute confiance que jamais un homme ou*

une femme n'a été aussi qualifié qu'Hillary Clinton pour la présidence des Etats-Unis d'Amérique », a déclaré Barack Obama. Il a salué le fait qu'Hillary Clinton est « *respectée dans le monde entier* ».

Mais Barack Obama est allé plus loin que le terrain des compétences. Il a brossé le portrait d'un Donald Trump peu intéressé par les faits et à l'éthique douteuse, soulignant les procès qui ont émaillé la carrière de l'homme d'affaires. Surtout, il a dénoncé la vision pessimiste

du Républicain, déplorant que la convention de son parti de la semaine dernière n'ait exprimé que « *ressentiment, colère et haine* ». Aujourd'hui, c'est le tour d'Hillary Clinton de s'exprimer. La candidate doit s'employer à gagner ou regagner la confiance de certains délégués favorables à Bernie Sanders. Elle doit convaincre ceux qui hésitent encore entre une candidate démocrate raisonnable et un Donald Trump populiste.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)**LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE****AOO 002/2016/LNT**

1. La Loterie Nationale Togolaise a l'intention d'acquérir sur fonds propres, pour son fonctionnement des matériels roulants au titre du Marché AOO 002/2016/LNT.

2. La Loterie Nationale Togolaise sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison du matériel roulant en lot unique composé de :

A°) 04 Pick Up Simple Cabine 4 x4,

B°) 01 véhicule SUV 4 x 4

dans un délai maximum de un (01) mois à compter de la date de notification. Les variantes ne sont pas autorisées. Ces véhicules seront livrés au siège de la Loterie Nationale Togolaise.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Loterie Nationale Togolaise, 2470, Avenue de la Chance, B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51 35 08, E-mail : lonato@lonato.tg et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat du Directeur Général, de **07 h 30 mn à 17 h 00** tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Etre en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

- Disposer d'une preuve de facilité de crédit d'un montant au moins égal à 0.5 fois le montant de l'offre.

- Avoir réalisé un chiffre d'affaire annuel moyen au cours des trois (03) dernières années au moins égal à 0,5 fois le montant de l'offre financière du soumissionnaire.

- Fournir la preuve écrite que les véhicules proposés remplissent les conditions d'utilisations suivantes : adaptés aux conditions tropicales avec une température de 40°C

- Disposer d'un service après-vente répondant aux normes spécifiées dans le DPAO.

- Avoir exécuté au moins un marché similaire au cours des trois dernières années.

Voir le DPAO pour les informations détaillées



6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après :

Loterie Nationale Togolaise
2470, Avenue de la Chance Lomé
Secrétariat du Directeur Général.

Le paiement sera en espèces à la caisse principale de la Loterie Nationale Togolaise à la même adresse. Le dossier sera transmis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat du Directeur Général de la Loterie Nationale Togolaise au 2470, Avenue de la Chance B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51 35 08 au plus tard le 25 août 2016 à 10 H 00.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire ou un chèque certifié délivré par une banque de la place ou ayant une correspondance au Togo, d'un montant de 4.000.000 F CFA, et valable jusqu'à 28 jours après la période de validité de l'offre.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25 août 2016 à 10 H 30 mn** à l'adresse suivante :

Salle de Conférence au Siège de la Loterie Nationale Togolaise
2470, Avenue de la Chance au 4^e Etage.

Le Directeur Général

K. PEKEMSI



République Togolaise
Travail - Liberté - Patrie
.....

CAISSE DE RETRAITES DU TOGO

DIRECTION GENERALE
La Personne Responsable
des Marchés Publics

RESULTATS D'EVALUATION DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA CAISSE DE RETRAITES DU TOGO

La Caisse de Retraites du Togo (CRT) porte à la connaissance des soumissionnaires à la manifestation d'intérêt n° 003/PI/2016/CRT/DG du 25 avril 2016 en vue du recrutement d'un cabinet pour le contrôle technique des travaux de construction de son siège que suite à l'évaluation des offres le marché s'est avéré infructueux, aucune entreprise ou groupement d'entreprises n'ayant jamais exécuté le contrôle technique d'un projet similaire (R+8).

La CRT remercie tous les soumissionnaires pour l'intérêt qu'ils portent à son projet.

Lomé, le 28 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Yawo DEDJEH

COMITE DE COORDINATION POUR LES FILIERES CAFE ET CACAO

COMMUNIQUE

Le Président du Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao communique :

Les opérateurs économiques qui désirent participer à la commercialisation du café et du cacao pendant la campagne 2016-2017 sont informés que les formalités d'enregistrement se dérouleront **du lundi 18 juillet au vendredi 02 septembre 2016, délai de rigueur.**

Pièces à fournir :

1. Formulaire d'enregistrement à retirer au Secrétariat du Comité de Coordination ;
2. Photocopie légalisée de la carte unique d'opérateur en cours de validité ;
3. Quitus fiscal original du deuxième trimestre 2016, délivré par le Commissariat des Impôts ;
4. Reçu de paiement du droit d'enregistrement, délivré par le Comité de Coordination ;
5. Attestation des moyens d'exercice de la profession, délivrée par la Direction du Conditionnement et de la Métrologie Légale (DCML) ;
6. Quitus délivré par le Conseil des Exportateurs de Café et de Cacao (CECC) ;
7. Liste des acheteurs de produits ;
8. Photocopie de la carte d'identité ou du passeport du gérant ;
9. Deux (2) photos d'identité du gérant ;
10. Formulaire d'engagement sur l'honneur à retirer au Secrétariat du Comité de Coordination.

En plus des pièces mentionnées ci-dessus, le renouvellement d'enregistrement pour les anciens opérateurs est subordonné à la fourniture des statistiques des collectes, des exportations et des stocks de la campagne 2015-2016.

Pour tout renseignement, s'adresser au **Secrétariat Administratif du Comité de Coordination, sis dans l'enceinte de la Direction du Conditionnement et de la Métrologie Légale (DCML) en face de la Direction Générale du Port Autonome de Lomé, téléphone : 22 27 09 45.**

N.B. : - Le droit d'enregistrement n'est pas remboursable en cas de désistement ;
- Le quitus fiscal doit être demandé aux Impôts pour le motif d'enregistrement pour l'exportation de café et de cacao.

Lomé, le 18 juillet 2016

Le Vice-Président

KONLANI Kombate Dindioque

PARTENARIAT ECONOMIQUE ACP-UE

De nouvelles perspectives de coopération au-delà de 2020

Créé par l'accord dit de Georgetown, en 1975, le groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est lié, depuis cette date, par les Etats de l'Union Européenne (UE). A ce sujet, la Commission européenne a mené une vaste consultation publique sur les questions clés relatives au partenariat et aux relations ACP-UE, qu'elle révèle dans un document intitulé : « *Vers un nouveau partenariat entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique après 2020* », publié le 6 octobre 2015 à Strasbourg. Cette consultation procède en effet à un réexamen approfondi des hypothèses sur lesquelles se fonde le partenariat actuel, son champ d'application, ses instruments et ses modes de travail.

Historiquement, les relations entre l'Union Européenne (UE) et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) remontent, avant 1975 et à la première convention de Lomé. Cette dernière a succédé à la première convention de Yaoundé de 1963, qui liait la Communauté Economique Européenne (CEE) et les anciennes colonies de certains de ses Etats membres. Depuis, des accords de partenariat successifs ont modelé ces relations jusqu'à ce jour.

En effet, l'actuel partenariat ACP-UE a été signé le 23 juin 2000 à Cotonou, au Bénin, d'où la dénomination « *Accord de Partenariat de Cotonou* » (APC). Cet accord a été révisé en 2005 et en 2010, conformément à ses dispositions. Il s'agit d'un vaste accord conclu pour une période de 20 ans qui viendra à expiration le 29 février 2020. Il comprend une dimension politique, une coopération économique et commerciale ainsi qu'une coopération pour le financement du développement et est principalement financé par le Fonds Européen de Développement (FED). Le FED est un fonds pluriannuel hors budget, alimenté par les contributions directes des Etats membres de l'UE et complété en partie par les instruments de financement extérieur au titre du budget de l'UE.

L'APC est un accord juridiquement contraignant. Il crée des institutions communes et fournit un cadre de dialogue avec chacun

de ses membres. En fait, les accords conclus avec les pays ACP ont été un élément central de la politique extérieure de l'UE pendant de nombreuses années.

Que deviendra ce partenariat ACP-UE après son expiration en 2020 ? C'est dans ce contexte que se situe le document de consultation conjoint intitulé : « *Vers un nouveau partenariat entre l'UE et les pays ACP après 2020* ». Publié le 6 octobre 2015 à Strasbourg, il relève la nécessité de dresser le bilan de l'accord de partenariat actuel, afin d'examiner la mesure dans laquelle il reste valable pour l'avenir, vue qu'il est une plateforme de promotion des intérêts communs ACP-UE.

S'adapter à l'évolution rapide du monde

Le réexamen des relations ACP-UE, indiquent les auteurs de ce document de consultation conjoint, se déroule dans un monde de plus en plus multipolaire et en rapide évolution. « *Notre monde est de plus en plus peuplé, connecté, interdépendant, complexe et doit faire face à de nouveaux défis en matière de sécurité. Le commerce mondial s'est énormément accru et diversifié. L'importance économique et politique de l'Asie devrait continuer de croître, tandis que de nouvelles puissances économiques devraient émerger en Afrique et en Amérique latine* », observent ces analystes.

Aussi, notent-ils qu'au cours des deux dernières décennies, l'UE et le groupe des Etats ACP ont tous deux évolué, et que des changements importants se sont produits au sein de leur relation.

L'on affirme que le groupe des Etats ACP, qui s'est agrandi et compte actuellement 79 membres et l'UE, qui a vu son nombre de membres croître jusqu'à 28 (depuis l'année dernière, moins aujourd'hui le Royaume Uni, à l'issue du vote du brexit, intervenu récemment), présentent ensemble la majorité de membres au sein des Nations Unies et une population totale d'environ 1,5 milliards de personnes. Dans ce cadre, le partenariat de l'UE avec les trois régions qui composent le groupe ACP a été renforcé en dehors de l'accord de Cotonou. Cela se traduit par le partenariat stratégique Afrique-UE (dont l'actuelle feuille de route 2014-2017 a été approuvée lors du 4^e sommet UE-Afrique en 2014), la stratégie relative au partenariat Caraïbes-UE et la stratégie pour un partenariat renforcé avec les îles du Pacifique.

En outre, la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales a aussi été renforcée, notamment en matière économique et dans le domaine de la paix et de la sécurité. En conséquence, des Accords de Partenariat Economique (APE) ont été conclus, ce qui a défini un nouveau cadre pour les



... l'approvisionnement en eau potable figurent parmi les secteurs clés pour le développement de tout pays. (Photos ARCHIVES).

relations commerciales avec les groupes régionaux de pays ACP. Au niveau international, un nouveau cadre mondial relatif aux Objectifs de Développement Durables (ODD) et son financement ont été adoptés en septembre 2015 pour répondre simultanément aux défis connexes que sont l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Destiné à s'appliquer de manière universelle à tous les pays, il traduit un changement spectaculaire des perspectives de développement et aura une incidence sur l'avenir des relations ACP-UE.

Les pays ACP connaissent une évolution économique variable

En ce qui concerne les performances économiques, la situation dans le groupe ACP est variable, soulignent les analystes. De ce point de vue, tous les pays des Caraïbes, l'exception d'Haïti, ont désormais le statut de pays à revenu moyen ou élevé, mais restent confrontés à des défis majeurs, notamment en ce qui concerne leur vulnérabilité aux chocs exogènes et aux catastrophes naturelles. Les Etats du Pacifique, quant à eux, ont connu des évolutions économiques très diverses et la plupart font face à de sérieuses contraintes en raison de leur taille et de leur situation géographique. Ils ont aussi des points faibles qui

ressemblent à ceux des pays des Caraïbes.

L'Afrique, pour sa part, a enregistré, dans l'ensemble, de bons résultats économiques ces dernières années et la plupart des pays ont bénéficié d'une forte croissance économique ininterrompue pendant au moins dix ans. La lutte contre la pauvreté dans les pays ACP a progressé, comme en témoignent les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Toutefois, des défis majeurs en matière de développement humain, d'éradication de la pauvreté et d'inégalité, demeurent encore.

A rappeler qu'initialement, le partenariat ACP-UE mettait l'accent sur l'aide au développement et le commerce, ce qui correspond à une relation donateur-bénéficiaire. Au fur et à mesure que les circonstances et la relation ont changé, le partenariat s'est orienté vers la poursuite des intérêts communs. Signé en 2000, l'Accord de Partenariat de Cotonou (APC) a considérablement renforcé ce pilier politique du partenariat grâce à l'inclusion d'un dialogue politique de fond avec les pays et régions ACP. L'ACP a également introduit une dimension de paix et de sécurité qui a connu l'évolution la plus rapide au sein du partenariat Afrique-UE.

Dans ce mouvement, on estime que la relation future devra s'adapter aux nouvelles réalités d'un

partenariat à plusieurs dimensions associant des acteurs multiples. En gardant à l'esprit que les acteurs de l'UE et ses partenaires ACP coïncident véritablement, le recensement d'intérêts communs puissants et de valeurs partagées fortes est essentiel pour l'orientation future du partenariat.

Une évaluation préliminaire révèle les principaux intérêts et principes partagés et devant faire l'objet de débats et d'une réflexion plus approfondie. Ces intérêts et principes sont orientés vers une vision partagée, axée sur les « *Droits de l'Homme, la démocratie et l'Etat de droit, et bonne gouvernance* », la « *paix et sécurité, lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée* », la « *croissance économique durable inclusive, investissements et commerce* ». Certains intérêts et principes devront porter sur le « *développement humain et social* » et la « *migration et mobilité* ».

Ainsi, la nouvelle forme de partenariat, pour être plus efficace, devra tirer les enseignements tirés de la relation de longue date ACP-UE, en particulier sur la mise en œuvre pragmatique de l'APC. Ceci devra aider le partenariat à devenir un instrument plus efficace au service de la promotion des intérêts de l'UE et des pays ACP.

Martial Kokou KATAKA

(Source : Commission Européenne, JUIN (2015) 33 final)



L'éducation scolaire et ...

PROMOTION DES FEMMES DANS LE SECTEUR DES MINES

WIMOWA installe son bureau exécutif

La réunion annuelle des associations des femmes du secteur minier de l'espace UEMOA s'est tenue, le 14 juillet, à Lomé et a procédé à l'installation du bureau exécutif du Réseau des femmes du secteur minier ouest-africain ou Women In Mining of West Africa (WIMOWA) marquant ainsi le lancement de ses activités. Mais, avant ces activités, les membres du réseau se sont rendues à Damadè, dans la préfecture de l'Agou pour visiter les infrastructures des sites de concassage du granite et de maraîchage. Une visite qui les a beaucoup édifiées et dont plusieurs aimeraient s'inspirer pour des projets dans leurs pays.



Une visite des sites concassage du granite à Damadè.

Après trois jours de travaux, marqués essentiellement par des exposés suivis d'échanges en plénière et agrémentés d'une visite de terrain, la réunion annuelle des associations de femmes du secteur minier de l'espace UEMOA s'est déroulée à Lomé, avec le lancement des activités du réseau WIMOWA, à travers l'installation de son bureau exécutif. Ce bureau, composé de 15 membres, chapeauté par Mme Aïda Marie-Rose Tamboura, a pour but d'accroître la contribution des femmes au développement minier communautaire. Le réseau WIMOWA vise donc, entre autres, l'installation d'un cadre de concertation

sous-régionale pour la promotion des activités minières dans l'espace ouest-africain, l'émergence de femmes actives et leaders dans le secteur minier et pétrolier. Il veut aussi le développement d'un partenariat avec les institutions et le plaidoyer auprès des leaders et décideurs, au niveau national et international, en vue d'une meilleure prise en compte du rôle de la femme dans les politiques et programmes de développement miniers.

Avant l'installation du bureau exécutif, les membres du réseau ont effectué une visite à Damadè, dans la préfecture de l'Agou, des infrastructures des sites de concassage de granite

et de maraîchage mises en place par l'Association des Femmes du Secteur Minier ou en Entreprise du Togo (AFEMET), en collaboration avec le Cercle d'Action pour un Développement Intégral en Afrique (CADI). Là, les visiteuses ont constaté de visu ce que le réseau local a pu réaliser, en vue d'aider les communautés à la base, surtout les femmes de Damadè, à sortir de la pauvreté. Sur la carrière de granite que les femmes exploitent de façon artisanale, l'AFEMET a fait construire un atelier muni d'un concasseur, en vue de faciliter l'exploitation et d'augmenter le rendement. A cette activité, ont été adossés le maraîchage, un moulin, un fo-



Des exposés suivis d'échanges lors de la réunion annuelle des membres du WIMOWA.

rage d'eau et des latrines ECOSAN. Des infrastructures qui ont impressionné plus d'une à l'instar de la Sénégalaise Aïda Diop qui a souhaité que d'autres pays s'inspirent du modèle togolais pour l'instaurer à leur niveau, ceci, pour permettre de revaloriser les matériaux de construction locaux et aux femmes de pouvoir travailler, de devenir autonomes financièrement et inspirer l'entrepreneuriat jeune. La visite à Damadè a pris fin avec la mise en terre de plants de manguiers.

Nécessité de promouvoir les femmes

A l'issue de l'installation du bureau, Mme

Atafeinam Abalo, présidente de l'AFEMET et responsable de la promotion du genre et du plaidoyer au sein du nouveau bureau, a indiqué que parmi les objectifs assignés à leur mandat, qui est de trois ans, figure la nécessité de promouvoir les femmes dans le secteur, surtout dans l'artisanat minier, afin qu'elles apportent aussi leur obole au développement de leur pays.

Parallèlement, il s'agit d'encourager les filles à s'inscrire dans les filières scientifiques, afin de grossir, un jour, le nombre de femmes dans ce secteur qui est à fort potentiel de développement et quoi de mieux pour les membres du réseau que de leur servir d'exemples, a souligné Mme Abalo qui est docteur en géologie.

A l'occasion, M. Nestor Kossi Adjehoun, représentant le ministre des Mines et de l'Energie, s'est réjoui de la naissance d'une organisation féminine sous-régionale dans le secteur minier. Une

étape qui contribuera, selon lui, à faire reculer les difficultés de la situation actuelle des femmes dans l'industrie extractive, domaine longtemps considéré comme réservé aux hommes. Il a félicité les membres du réseau et les a exhortées à user de courage et de persévérance pour l'atteinte de leurs objectifs. « Car, pour améliorer un ordre de choses longtemps ancré, il y a beaucoup d'efforts à déployer », a ajouté M. Adjehoun.

A noter que la tenue d'une réunion annuelle de concertation des femmes du secteur minier, pétrolier et des industries extractives des Etats de la sous-région a été initiée par la Commission de l'UEMOA. La présente réunion vient après celles de Ouagadougou en 2014 et d'Abidjan en 2015 qui ont abouti à la mise en place du réseau Women In Mining of West Africa (WIMOWA).

Blandine
TAGBA-ABAKI



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE,
DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

N° 1917/MCCSFC/CAB

COMMUNIQUE

L'UNESCO, conformément à la décision 3 SC 7, paragraphe 3 issue de la Réunion des Etats parties à la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels adoptée à sa troisième session tenue du 28 au 30 septembre 2015, invite les Etats à soumettre au Secrétariat, une liste non exhaustive des associations interrégionales et internationales représentant les marchands d'art, collectionneurs privés ainsi que les professionnels des musées afin de renforcer les liens avec le secteur privé. Cette liste est destinée à permettre la participation des représentants aux sessions futures du Comité subsidiaire de la Convention.

Pour toutes informations complémentaires s'adresser au Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, **contact téléphonique : 22 20 08 28**, aux jours ouvrables et ce, **avant le 30 juillet 2016**, délai de rigueur.

Guy Madjé LORENZO

COMMUNIQUE

Le Directeur du Garage Central Administratif invite Mademoiselle **SESSOU Adjoavi Cécé**, en service à ladite Direction, qui a abandonné son poste depuis le 08 avril 2016 de le reprendre avant **le 30 juillet 2016**, faute de quoi l'intéressée sera considérée comme démissionnaire.

Commissaire Lieutenant-Colonel TCHACOROM Kodjo Guitcha Ado

NIGERIA / Inauguration du 1^{er} Train à Grande Vitesse de l'Afrique de l'Ouest

Le président du Nigeria, Muhammadu Buhari a lancé mardi, l'exploitation du premier TGV du Nigéria et aussi le premier en Afrique de l'Ouest. La locomotive relie la capitale Abuja à l'Etat de Kaduna (nord-ouest) du pays.

Le premier TGV du Nigéria et aussi d'Afrique de l'Ouest roule à une vitesse maximale de 150km/h. Lancé, mardi au Nigeria, par le président Buhari, le TGV reliera Abuja, la capitale, à la ville de Kaduna située au nord-ouest du pays. « La mise en service du train Abuja-Kaduna offre une alternative viable pour le transport entre la capitale fédérale et l'Etat de Kaduna, un couloir au potentiel important pour les industries, les activités agricoles et la circulation des personnes, » a estimé le président nigérian. Construite par la société China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC), le premier TGV du Nigeria s'inscrit dans le cadre de l'initiative de modernisation du réseau ferroviaire de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Il vise à élargir l'écartement des

voies du réseau ferroviaire actuel pour les aligner sur les normes internationales, ce qui permettra au pays de se doter de lignes à grandes vitesses. Le projet a été initié durant le mandat de l'ancien président nigérian Jonathan Goodluck et a été rendu possible grâce à un prêt d'un montant de 849 millions \$ contracté auprès d'une banque chinoise. Ainsi, les trains de la ligne Abuja-Kaduna vont traverser neuf gares et se déplaceront à une vitesse de 150 km/h sur une distance de 186,5 km. Selon les autorités nigérianes, le coût du ticket pour un voyageur de première classe est de 2 euros (1300 F CFA) et de 1,50 euro (975 F CFA) pour celui de seconde classe. (Oeildafrique.com)

Les banques deviennent les cibles privilégiées des hackers

Depuis le début de l'année, les attaques d'envergure contre les systèmes informatiques des institutions financières se multiplient dans le monde. Les banques sont les cibles privilégiées des pirates et les sociétés de sécurité spécialisées dans le cyber-piratage sonnent l'alarme. Le secteur financier représente plus de 40 % des attaques ciblées au niveau mondial, selon la société de sécurité informatique Symantec. Des dizaines de millions de dollars et d'informations confidentielles sont en danger. Les piratages

ne concernent plus les comptes de tel ou tel particulier ; les malfaiteurs sont passés à l'échelle supérieure. La montée en puissance est sensible. En 2014, les listings de 76 millions de ménages et 7 millions d'entreprises clients de JP Morgan ont été piratés. L'une des attaques les plus spectaculaires s'est déroulée en février dernier, lorsque les 81 millions de dollars que la Banque centrale du Bangladesh détenait à New York auprès de la Banque centrale américaine ont été vidés et transférés aux Philippines. (AFP, RFI)

AFRIQUE – ECONOMIQUE

Maintenir le cap, en dépit d'un ralentissement économique relatif

Selon le Programme 2016 d'attractivité de l'Afrique élaboré par Ernst & Young Maintenir le cap, en dépit d'un ralentissement relatif, l'Afrique sub-saharienne demeure l'une des régions du monde à la croissance la plus rapide.

Cette croissance se reflète dans les niveaux d'Investissement Direct à l'Etranger (IDE) en 2015, où le nombre de projets IDE a augmenté de 7 %. Même si la valeur des projets a baissé d'une année sur l'autre, en passant de 88,5 milliards de dollars US en 2014 à 71,3 milliards de dollars US en 2015, elle restait plus élevée que la moyenne de 68 milliards de dollars US des années 2010 à 2014. De même, les emplois créés étaient à la baisse d'une année à l'autre, mais une nouvelle fois supérieurs à la moyenne des années 2010 à 2014. En 2015, l'Afrique de l'Est a enregistré sa part IDE la plus importante en Afrique, avec 26,3 % du nombre total de projets. L'Afrique du Sud est restée la région d'investissement la plus vaste du continent, même si les

projets étaient inférieurs de 11,6 % par rapport aux niveaux de 2014. La région de l'Afrique de l'Ouest a connu un rebond des projets IDE de 16,2 % et en 2015, de façon intéressante, la région est devenue le principal bénéficiaire du continent en termes d'investissement en capital, distançant ainsi l'Afrique du Sud. L'Afrique du Nord a connu une croissance de 8,5 % des projets IDE d'une année sur l'autre. De plus, pendant que les projets augmentent en Afrique du Nord, ils

croissent à une vitesse beaucoup plus rapide en Afrique sub-saharienne. Les Etats-Unis ont conservé leur place en 2015 en tant que premier investisseur du continent, avec 96 projets d'investissement évalués à 6,9 milliards de dollars US. Au cours de l'année 2015, les investisseurs traditionnels tels que le Royaume-Uni et la France, ainsi que les Emirats arabes unis et l'Inde, ont montré un intérêt renouvelé pour l'Afrique. Au cours de la dernière décennie, un changement s'est produit en

termes d'IDE, l'intérêt se déplaçant des industries extractives vers les industries orientées client. L'exploitation minière, les métaux, le pétrole et le gaz naturel, qui étaient précédemment les secteurs clés attirant les principaux flux IDE, ont laissé la place aux produits de consommation et de vente au détail, aux services financiers et technologiques, et à l'industrie des médias et des télécommunications, soit 44,7 % des projets IDE en 2015. (Rulilance.con)

La Chine redevient leader mondial du marché de l'art

Dans la compétition pour le titre de numéro un mondial du marché de l'art, la Chine l'emporte au 1^{er} semestre 2016, après avoir dû céder sa place l'an dernier aux Etats-Unis. La Chine représente à elle seule un tiers du chiffre d'affaires mondial des ventes aux enchères. Au premier semestre, la Chine a réalisé sur le marché de l'art un chiffre d'affaires de deux milliards d'euros, sur les six milliards d'euros comptabilisés au niveau mondial. Une hausse de 20 % par rapport au premier semestre 2015, notamment grâce au dynamisme de la place de Hong-Kong, seule grande place mondiale du marché de l'art à continuer de progresser. La Chine représente ainsi 35 % du marché mondial. La Chine retrouve ainsi la place de numéro un mondial du marché de l'art, place qu'elle a occupée pendant cinq ans avant d'être dépassée l'an dernier par les Etats-Unis. Car, en Occident,

le marché de l'art est en recul alors que 2014 et 2015 avaient été marquées par des records de prix et des ventes qualifiées d'historiques. On assiste au contraire, cette année, à une pénurie de vente de chefs d'œuvres de premier plan sur ce marché. Ainsi les hauts lieux du marché de l'art que sont New York et Londres enregistrent-ils des baisses de respectivement 50 et 30 % de leur chiffre d'affaires. (AFP)

Le FMI incite le G20 à la dépense publique

Le Fonds Monétaire International, en marge du G20 qui se tenait en Chine, a appelé, le 23 juillet, les grandes puissances à augmenter leurs dépenses publiques afin de soutenir une croissance insuffisante. Le secteur privé ne peut

pas tout faire face à la mollesse de la croissance mondiale, encore aggravée par les incertitudes politiques et les conséquences à venir de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Le FMI accentue sa pression sur les Etats pour qu'ils investissent, notamment dans les infrastructures, améliorant ainsi les capacités productives et contribuant à soutenir la demande. Cette incitation s'adresse tout particulièrement au Canada, aux Etats-Unis, à l'Allemagne et aux pays qui disposent de marges de manœuvre budgétaire. En effet, la relance repose essentielle-

ment sur une politique de crédit à faible taux d'intérêt menée par les grandes Banques centrales. Cela est censé doper l'investissement privé et donc la croissance. Mais ces mesures d'argent facile atteignent leurs limites et la dépense publique doit maintenant venir les appuyer. Ce changement de politique qui donne la priorité à la relance sur l'austérité est devenu un leitmotiv du FMI. Les Etats-Unis et la France y sont favorables. Reste encore à convaincre des pays comme l'Allemagne, arc-boutés sur leurs exigences d'orthodoxie budgétaire. (Financial Afrik)

A VENDRE

1. VEND UN BATIMENT DE 3 NIVEAUX SUR UN TERRAIN DE 434 M² A BAGUIDA
- Bâtiment R+2, couvrant une superficie de 628,58 mètres carrés et se décompose comme suit :
- 02 salons
 - 07 chambres
 - 02 Salles de bain et 05 salles d'eau
 - 02 Cuisines et 01 Cour de cuisine
 - 04 terrasses dont certaines pour les chambres
 - 01 paillote
 - 02 locaux techniques
 - 02 Garages

- 01 salle d'études
 - 02 Débarras
 - 01 Balcon
 - 01 Magasin
 - Total de 628,58 m²
- Prix : 145.000.000 F CFA
2. Un terrain de 01 lot à Baguida avec titre foncier à 28.000.000 F CFA
3. Un terrain de 04 lots à Détékopé (Grand Lomé) avec titre foncier à 7.000.000 F CFA le lot
- Tél. : 99 26 49 44

Lisez chaque jour TOGO-PRESSE

Programme de Radio-Lomé

TVT WEEK-END

VENDREDI 29 JUIL. 2016

00 H 05 : Vieillesse heureuse ®
00 H 30 : A nous les enfants ®
01 H 00 : Journal des Nations Unies
01 H 30 : L'invité surprise ®
02 H 00 : Le journal de Radio Lomé ®
02 H 30 : Stop danger en Kabyè et actions communautaires ®
03 H 00 : Débat Environnement de la Deutsche Welle
03 H 30 : Nature et Santé ®
04 H 00 : Christian science
04 H 30 : Stop Danger
05 H 00 : Décibel soleil avec **Dogbo et Sodhar**
10 H 05 : Ce que je sais avec **TAKOU John Abalo**
11 H 00 : L'As et la Cagnotte avec **Bintou et Adzonyoh**
12 H 03 : Journal + Publicité
14 H 00 : Les causeries en Ewé avec **DETSI**
17 H 30 : Togo Parade avec **Estée Awuté**
18 H 03 : Un jour dans le monde ®
19 H 00 : Journal du soir
20 H 00 : Questions agricoles avec **Dévia**
20 H 30 : Confidences avec **Leila et Léonce**
21 H 30 : **Magazine CIRTEF** : Maux des enfants
22 H 30 : Si le Togo m'était conté avec **ALI Essowè**
22 H 45 : La cour des anciens avec **Léopold AHOOMEY - ZUNU**

SAMEDI 30 JUIL. 2016

00 H 05 : Vision ®
01 H 00 : **Magazine CIRTEF** : La culture dans les prisons : Pardessus le toit
01 H 30 : **Emission** Division Productions et Echanges ®
02 H 00 : Le journal de Radio Lomé ®
02 H 30 : Chronique juridique + Acteur de développement ®
03 H 00 : Magazine Forum des cultures de la Deutsche Welle
03 H 30 : Conseils pour tous en français avec Carré Jeunes
04 H 00 : Country music ®
04 H 30 : Récital
05 H 00 : Bonjour Soleil avec **Florence Ogoé**
05 H 30 : Actions communautaires avec **Raoul ATAMA**
08 H 15 : Le coin du 7^e art avec **David SODHAR**
08 H 30 : Pages littéraires avec **Jean-Pierre TAYELEKE**
09 H 00 : Cartes sur table avec **FAYE Adam**
10 H 03 : Concours de la meilleure nouvelle
11 H 03 : Chronique santé avec **Alice Berthe Barandao**
11 H 30 : Droits et devoirs du citoyen avec **Nicaise TOKPAH**
12 H 30 : Le magazine pluriel + pub.
14 H 00 : Fréquence Jeunes avec **David et les Jeunes**
15 H 03 : A nous les enfants avec **Alaï Ôté**
18 H 03 : Un jour dans le monde ®
18 H 05 : What do you know ? Avec **Gabriel Ayéna**
18 H 30 : Racine et identité avec **Gabriel ADIGBLI**
20 H 00 : Les contes du soir
21 H 00 : Emission du Pr Bello
21 h 30 : Portrait sensible avec **David TCHAKBERA**
22 H 30 : Me voici je suis le DJ avec **Dogbo**

DIMANCHE 31 JUIL. 2016

00 H 05 : Confidences ®+
01 H 00 : Questions agricoles ®
01 H 30 : Mélodies d'hier ®
02 H 00 : Le journal de Radio Lomé ®
02 H 30 : **Magazine CIRTEF** : Le Père Charles de Foucauld
03 H 00 : Magazine santé de la Deutsche Welle
03 H 30 : La voix du poète ®
04 H 00 : Droits et devoirs du citoyen ®
04 H 30 : Récital
05 H 00 : Bonjour dimanche avec **Florence Ogoé**
07 H 03 : Panorama
07 H 15 : Acteur de développement avec **Nakpane Kpapou**
07 H 30 : Gospel music avec **Estelle Adama**
08 H 03 : Emission religieuse catholique «*Parole et Vie*»
08 H 30 : Emission religieuse protestante «*Dieu vous aime*»
09 H 00 : Conseil pour tous en Ewé
09 H 30 : Conseil pour tous en Kabyè
10 H 00 : F.... comme femme avec **Sylvie BARANDAO**
10 H 30 : Pour demain les enfants avec **Nicaise TOKPAH**
11 H 00 : Club dédicace avec **Léopold**
12 H 00 : Madame au quotidien avec **Imana SIBABI Akpo**
12 H 30 : Journal + Pub
14 H 00 : Sur les rayons de la discothèque avec **Florence Ogoé**
14 H 30 : Variétés musicales slows
15 H 00 : Sport sur l'antenne
18 H 03 : Un jour dans le monde ®
19 H 30 : Notre environnement avec **KOMOU Désiré ®**
20 H 00 : Agbéyéyé, Kabyè Tanaou
23 H 03 : Oxygène Jazz.

VENDREDI 29 JUIL. 2016

05 H 55 - PUB + BA
06 H 00 - EMISSION MATINALE : Six 8
08 H 30 - PUB + BA
08 H 35 - SERIE : STAR GATE (Saison 5) N° 14
09 H 15 - DOCUMENTAIRE : LE SECRET DE VATICAN
10 H 10 - PUB + BA
10 H 20 - SERIE : DIRTY SEXY MONEY N° 6
11 H 00 - DOCUMENTAIRE : PORT DE SORTIE
11 H 30 - EMISSION ESK'L
12 H 50 - PUB + BA
13 H 00 - JOURNAL DE LA MI-JOURNEE
13 H 30 - MAGAZINE : A VOTRE AVIS (RED)
13 H 35 - PUB
13 H 45 - VALEURS CITOYENNES (RED)
13 H 50 - FEUILLETON : LES CHOIX DE L'AMOUR N° 71 (RED)
14 H 15 - MAGAZINE : LE CONTRIBUABLE (RED)
14 H 45 - FEUILLETON AVA LUNA N° (4-5-6) (RED)
16 H 05 - PUB+BA+GAGS
16 H 40 - SERIE
17 H 00 - SKETCH BOUSSOMEKPO + MAGAZINE EWE
17 H 45 - TELE SERVICE
18 H 30 - INFORMATIONS EN LANGUES NATIONALES
19 H 00 - JOURNAL DES REGIONS
19 H 20 - FEUILLETON : LES CHOIX DE L'AMOUR N° 72
19 H 50 - PUB
20 H 00 - JOURNAL : EDITION COMPLETE DU SOIR
20 H 30 - METEO
20 H 35 - MAGAZINE : A VOTRE AVIS
20 H 40 - PUB + BA
20 H 50 - TIRAGE LOTO KADOO
21 H 00 - DEBAT : AU CŒUR DE LA NATION
22 H 25 - PUB + BA
22 H 30 - JOURNAL : EDITION DE NUIT
23 H 00 - METEO (RED)
23 H 05 - FILM : INTOUCHABLES
00 H 35 - PROGRAMMES DE NUIT

SAMEDI 30 JUIL. 2016

05 H 55 - PUB + BA
06 H 00 - SERIE : DOCTOR WHO (Saison 6) N° 13
06 H 50 - PUB + BA
07 H 00 - DESSIN ANIME : COMMANDANT CLARK N° (42-43-44-45)
07 H 50 - PUB + BA
08 H 00 - L'BALA
10 H 00 - SERIE CHINOISE : LA VIE HEUREUSE D'UN MEDECIN N°7.
11 H 00 - REGARDS D'ENFANTS
11 H 55 - PUB + BA
12 H 00 - EMISSION RELIGIEUSE : ECHO DE L'ISLAM
12 H 25 - SERIE : PRINCESSE EKA N° 10
12 H 50 - PUB
13 H 00 - JOURNAL : EDITION DE LA MI-JOURNEE
13 H 30 - PUBLICITE
13 H 40 - MAGAZINE DES SPORTS : SPORT DETENTE
15 H 55 - PUB + BA
16 H 00 - PODIUM JEUNESSE
17 H 00 - SERIE
17 H 50 - PUB + BA
18 H 00 - MAGAZINE ANGLAIS
18 H 30 - INFORMATIONS EN LANGUES NATIONALES
19 H 00 - SERIE : ZOELY N° 5
19 H 25 - SERIE : LA DESTINEE N° 37
19 H 50 - PUB
20 H 00 - JOURNAL : EDITION COMPLETE DU SOIR
20 H 30 - METEO
20 H 35 - PUB
20 H 45 - FEUILLETON : EVA LUNA N° 7
21 H 10 - VARIETE : 228 TFACTOR
22 H 05 - PUB+BA
22 H 30 - JOURNAL DE NUIT
23 H 00 - METEO (RED)
23 H 05 - FILM : DEAR JOHN
00 H 50 - PROGRAMMES DE NUIT

DIMANCHE 31 JUIL. 2016

05 H 55 - PUB + BA
06 H 00 - SERIE : DOCTOR WHO (Saison 6) N° 14
06 H 50 - PUB + BA
07 H 00 - DESSIN ANIME : CHASSEURS DE DRAGONS N°9

07 H 30 - MAGAZINE : MIEL MORTEL N° 0305
07 H 55 - PUB + BA + CLIPS
08 H 00 - L'BALA
10 H 00 - SERIE : LA VIE HEUREUSE D'UN MEDECIN N° 8
11 H 00 - JEUNESSE : A NOUS LA PLANETE
11 H 30 - EMISSION RELIGIEUSE : L'EGLISE AUJOURD'HUI
12 H 00 - CUISINE : BON GOUT
12 H 25 - HUMOUR : ALOMA (Saison 2)
12 H 50 - PUBLICITE
13 H 00 - JOURNAL : EDITION DE LA MI-JOURNEE
13 H 30 - PUBLICITE
13 H 40 - DEBAT : LE PLATEAU DE LA SEMAINE
14 H 40 - FILM : CHIPS, CHIEN DE COMBAT
15 H 00 - TRADITON AU PRESENT
16 H 00 - DERNIER DIMANCHE
18 H 00 - SKETCH EWE BOUSSOMEKPO
18 H 30 - INFORMATIONS EN LANGUES NATIONALES
19 H 00 - SERIE : ZOELY N° 6
19 H 25 - SERIE : LA DESTINEE N° 38
19 H 50 - PUB + BA
20 H 00 - JOURNAL : EDITION COMPLETE DU SOIR
20 H 30 - METEO
20 H 35 - PUB
20 H 45 - FEUILLETON : EVA LUNA N° 8
21 H 10 - EMISSION IDEES
22 H 10 - SERIE :
22 H 25 - PUB + BA
22 H 30 - JOURNAL DE NUIT
23 H 00 - METEO (RED)
23 H 05 - FILM : NOS ETOILES CONTRAIRES
00 H 50 - PROGRAMMES DE NUIT

BONNE FIN DE SEMAINE !

PHARMACIES
DE GARDE
Du 25 au 31 juil. 2016

Phcie SAINT RAPHAEL Marché Atikpodji Tél. : 22 21 84 26 Phcie SAINT ANTOINE 1048, avenue de la libération Tél. : 22 21 29 64 Phcie AMESSIAME - BE Marché de Bè Tél. : 22 21 49 74 Phcie de l'OCAM Sur la rue de l'Entente Tél. : 22 21 62 05 Phcie HORIZON 165, Bd du 13 janvier Nyékonakpoé, face aux sapeurs-pompiers à côté de l'immeuble A. AC. Tél. : 22 20 42 42 Phcie DE L'AMITIE 72, Av. des Hydrocarbures (SOTED) Tél. : 22 21 74 47 Phcie CAMPUS A Adéwi Tél. : 22 21 56 32 Phcie HOPITAL Face hôpital CHU Sylvanus OLYMPIO Tél. : 22 20 08 08 Phcie N. D. DE LA TRINITE A Super Taco, 20, Bd de la Paix Tél. : 22 21 27 80 Phcie LE JOURDAIN Sur le Bd Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti Tél. : 22 61 56 14 Phcie NOTRE-DAME Sise au 578, rue Assiyéyé derrière le marché de Hédzranawoé, en face de la piscine Atlantide Tél. : 22 42 74 04 Phcie SAINT PIERRE Sagboville Hédzranawoé, Boulevard du Haho Tél. : 22 26 19 73 Phcie MISERICORDE A Bè - Kpota Tél. : 23 38 47 62 Phcie SARAH Près du centre de santé d'Adakpamé Tél. : 22 27 09 25 Phcie ELI-BERECA Sur la route d'Adidogomé, immeuble SI-KOVIC, face bureau de Poste Tél. : 22 51 22 82 Phcie la REFERENCE Sise sur la route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba Tél. : 23 20 24 15	Phcie BONTE Sur la route de Ségbé, Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol Tél. : 92 94 84 40 Phcie DJIDJOLE A Djidjolé Tél. : 22 25 65 12 Phcie MILLENAIRE Face à la réserve de la gendarmerie d'Agoè-Nyivé sur la route de 50 m à 300 m du côté Nord Tél. : 22 51 64 31 Phcie VERTE Face Ecole du Parti à Klikamé Tél. : 22 25 03 26 Phcie ENOULI Station d'Agbalépédogan Tél. : 22 25 90 68 Phcie OSSAN Etablissement La Limousine, carrefour Avé-dji Tél. : 23 38 44 25 Phcie DES ROSES Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union Tél. : 22 37 38 12 Phcie SAINT ESPRIT Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, face au CEG Agoè-Est Tél. : 22 40 29 06 Phcie SAINT MICHEL Située à Agoè-Nyivé entre la Brasserie BB et Espace Télécom Tél. : 22 51 70 22 Phcie EXCELLENCE A Agoè Démakpoé voies CEDEAO Tél. : 22 51 77 87 Phcie MAINA A Agoè Assiyéyé, axe Zanguéra à 300 m du carrefour bleu Tél. : 22 33 65 34 Phcie ABRAHAM A Agoè-Logopé Kossigan Tél. : 22 50 10 00 Phcie LA FLAMME D'AMOUR Sise à Agodeke route d'Aného Tél. : 22 45 70 14 Phcie BAGUIDA Face CMS de Baguida Tél. : 22 35 47 77
--	---

PEACE CORPS TOGO- REQUEST FOR PROPOSALS

Review of Electrical and IT Networks Installation-
REVISED

Peace Corps Togo headquartered in Lome is seeking to review its Electrical and IT Networks Installation to ensure that it meets its operational requirement and international standards.

Prospective entities must be legal and eligible (all copies of legal documents must be attached to the tender) and have the capabilities and the experience to meet all the requirements stated in this Invitation to Tender. Each entity may submit for 1 (one) or the 2 (two) lots. The instructions set forth in this Invitation to Tender may not be changed by any entity other than Peace Corps-Togo.

This revised version of invitation to tender is made public on **July 28th 2016**, in Local newspapers.

Interested parties shall indicate their intention to submit a tender by **August 5th 2016 at 9 am latest in order to receive the full version of the invitation to tender** before conducting a site survey. The communication shall be sent to : **procurementTG@peacecorps.gov**
N.B. : Any further communications will be sent solely to companies that have manifested their interest to participate in this process.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE
LA PROTECTION SOCIALE

DIRECTION

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté-Patrie

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE- CAMPUS

CELLULE PERMANENTE D'APPUI A LA PRMP

Lomé, le 22 Juillet 2016

Résultats de l'évaluation de l'appel d'offres N°02/2016/AOO/CHU-C/F/BA pour achat de produits d'entretien et des produits lessiviels

AUTORITE CONTRACTANTE : CHU CAMPUS
REFERENCE DE LA PROCEDURE : AOO N° 02/2016 /AOO/ CHU-C/F/BA
DATE DE PUBLICATION : Le 21 et 22 Mars 2016
OBJET DE LA PROCEDURE : Achat de produits d'entretien et des produits lessiviels
ALLOTISSEMENT : Lot N°1 et N°2
NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : Lot N°1 : 06 et Lot N°2 : 06

SOUMISSIONNAIRE NON RETENU : 00	
SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE
NEANT	

Lot N°1 : Achat de produits d'entretien

ALLOTISSEMENT	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT A L'OUVERTURE DES OFFRES (FRANCS CFA) TTC	MONTANT CORRIGE DES OFFRES AVEC RABAIS (FRANCS CFA) TTC	OBSERVATIONS
Lot N°1 : Achat de produits d'entretien	ETS BOUWEDEOU	12 708 364	12 708 364	Offre anormalement basse
	SCTT SARL	25 802 470	25 802 470	Offre conforme
	ETS KEINGLO SAINTE GRACE	27 851 469	27 765 488	Offre conforme
	SAPHYTO SARL - U	14 608 223	14 608 223	Offre conforme
	FACEGO	13 825 647	13 825 647	Offre conforme
	IMPRIMERIE LE BON CONSEIL	19 204 500	19 204 500	Offre conforme

Attributaire provisoire du lot N°1 : **ETS BOUWEDEOU**, soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme et moins-disante pour un montant de : Douze Millions Sept Cent Huit Mille Trois Cent Soixante Quatre (**12 708 364**) francs CFA TTC.

Lot N°2 : Achat de produits lessiviels

ALLOTISSEMENT	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT A L'OUVERTURE DES OFFRES (FRANCS CFA) TTC	MONTANT CORRIGE DES OFFRES AVEC RABAIS (FRANCS CFA) TTC	OBSERVATIONS
Lot N°2 : Achat de produits lessiviels	SCTT SARL	798 655	539 655	Offre conforme
	ETS KEINGLO SAINTE GRACE	2 081 024	2 081 024	Offre conforme
	SAPHYTO SARL - U	2 403 264	2 403 264	Offre conforme
	FACEGO	2 918 376	2 918 376	Offre conforme
	ETS CME	1 572 865	1 572 865	Offre conforme
	IMPRIMERIE LE BON CONSEIL	3 840 192	3 840 192	Offre conforme

Attributaire provisoire du lot N°2 : **ETS CME**, soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme et moins-disante pour un montant de : Un million Cinq Cent Soixante Douze Mille Huit Cent Soixante Cinq (**1 572 865**) francs CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Docteur DJAGBA Todin Dovi



MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

DIRECTION DES SERVICES DES FORCES ARMEES TOGOLAISES

N° 02285

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de la Défense et des Anciens Combattants
OBJET DU MARCHE	Lot unique : Fourniture de trois (03) véhicules 4X4 Station Wagon
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	MARCHE N°: 00392/2016/AOO/MDAC/FB/G du 24 juin 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire	06/04/2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	Trois (03)
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	SAPRESIC-TOGO Sarl : Monsieur KAGNI Komi Ekué : Avenue du grand Séminaire, BP : 1990 Lomé -Togo, Tél : 9019 45 75/ 92 64 43 47/ Fax 00228 2221199, sapresicsarl mail.com
MONTANT DU MARCHE	88 500 000 Francs CFA TTC
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES ET IDENTITE DES SOUMISSIONNAIRES	Trois (03) * CFAO MOTORS * SAPRESIC-TOGO Sarl * CHABANE-SACHA-JOE SARL U
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	27/06/2016
DELAi D'EXECUTION	30 jours

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 70 alinéa 2 du décret n°2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public.

SIGNATURE DE L'AUTORITE CONTRACTANTE



Agence UMOA-Titres



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES
EMISSION PAR ADJUDICATION
N°04/2016 DU 29/07/2016



BONS DU TRESOR

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

L'AGENCE UMOA-Titres et le Trésor Ivoirien
PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE/LS ORGANISENT UN APPEL D'OFFRES POUR L'EMISSION DE BONS DU TRESOR DONT LES
TERMES SONT LES SUIVANTS :

CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE

Emetteur

Montant mis en adjudication

Valeur nominale unitaire

Durée

Taux d'intérêt

Date de valeur

Echéance

: Etat de Côte d'Ivoire

: 120 000 millions de FCFA

: 1 million de FCFA

: 91 jours

: multiples

: lundi 01 août 2016

: Dimanche 30 octobre 2016

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION EST OFFERT SOUS FORME D'OFFRES NON COMPETITIVES (ONG) AUX SPECIALISTES
EN VALEURS DU TRESOR (SVT) HABITUÉS DE L'EMETTEUR

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date

Heure limite

: Vendredi 29 juillet 2016

: 10h30 mn TU

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA.

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche.
Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et
précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 25 juillet 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
Adrien DIKOU

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique
Jacques ASSANDJI

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudications@umoa-titres.org / Tél : +221 33 839 1010 / Fax : +221 33 839 4557

Mots échelonnés

Par Bill-Richard AKAKPO

PROBLEME N° 75

Formez à chaque fois que vous descendez d'une marche de l'échelle, un nouveau mot de cinq lettres en changeant une lettre du mot précédent. Les cases qui comportent une étoile correspondent aux lettres à changer. Les définitions des mots à trouver sont données à droite.

M	I	N	E	S
	☆			
		☆		
☆				
	☆			
	☆			
	☆			
	☆			
☆				
	☆			

- Piégés
- Conduits à
- Elles sont fêtées en mai
- Ventilés
- Foyers
- Angoisses
- L'instant qui suit
- Sont de mauvais goût
- D'un rouge très vif
- Gros mangeurs

SOLUTION N° 74

T	I	T	R	E
T	I	G	R	E
B	I	G	R	E
B	I	E	R	E
F	I	E	R	E
F	I	B	R	E
L	I	B	R	E
V	I	B	R	E
V	I	T	R	E
V	I	T	A	E

Le mot caché

N° 622

Par D. KANKPE

Rayez toutes les lettres qui sont inscrites 9 fois dans la grille, puis repérez une à une horizontalement dans un ordre logique, les lettres constituant le mot caché.



LE MOT CACHE →

SOLUTION N° 621 : DESHUMIDIFICATION.

LA GROIX MAGIQUE

Par Bill-Richard AKAKPO

PROBLEME N° 72

Complétez les cases vides de la croix ci-dessous par neuf lettres de façon à former six mots de sept lettres, trois horizontalement et trois verticalement. Les définitions des six mots vous sont données.

HORizontalement

1. Ne sais pas trop quoi faire
2. Bouches
3. Petite boîte-boisson cylindrique

VERTICALEMENT

4. Très longue prière
5. Recevra une sanction
6. Riri, Fifi ou Loulou

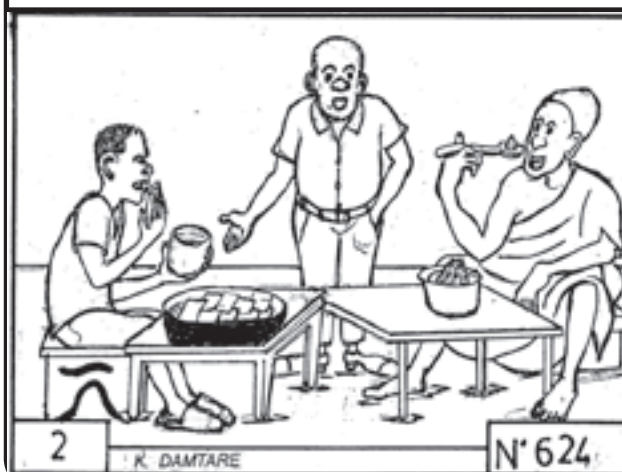
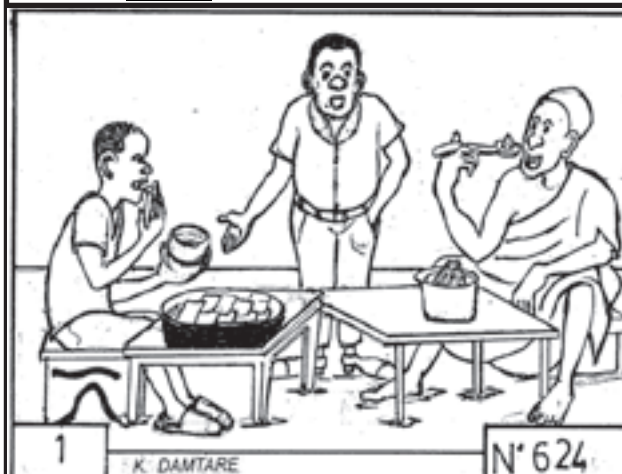
GRILLE A COMPLETER

		4	5	6		
		L	E	C		
		I	C	A		
1	T	A				N E
2	C	L				T S
3	C	A				T E
			I	R	O	
			E	A	N	

SOLUTION DU JEU N° 71

		4	5	6		
		E	P	P		
		Y	A	R		
1	A	M	A	T	E	U R
2	A	U	D	I	T	E R
3	A	M	E	N	E	E S
			M	E	U	
			A	R	R	

Les 7 erreurs



Chiffres codés

Par D. KANKPE

PROBLEME N° 627

Dans la grille ci-dessous, les chiffres ont été remplacés par des symboles. Chaque symbole représente toujours le même chiffre. Au bout de chaque ligne horizontale et verticale se trouve le total obtenu par additions successives des chiffres. Trouvez quel chiffre se trouve derrière chacun des symboles utilisés. Pour vous aider : commencez par la colonne où il y a 3 symboles identiques.

	=							=	27
	=							=	27
	=							=	28
	=							=	26
								=	30
			27	27	26	25	33		

SOLUTION N° 626

	=	8
	=	5
	=	6
	=	4

LES 7 ERREURS

SOLUTION N° 623

- 1- Le cheveux du mec à gauche.
- 2- L'auriculaire de la main droite du mec à gauche.
- 3- Le nombril du mec à gauche.
- 4- La bouche du mec à gauche.
- 5- La tête du type à droite.
- 6- Le coude du bras droit du type à droite.
- 7- La coupe à l'extrême droite.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE
LA PROTECTION SOCIALE
CABINET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES
MALADIES NON TRANSMISSIBLES
N° 280/2016/MSPS/CAB/PRMP/PNLMNT

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 21 juil. 2016

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01

1- Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général d'appel d'offres paru dans le quotidien national TOGO-PRESSE n° 9679 du 07 décembre 2015.
2- Le Ministère de la Santé et de la protection sociale a obtenu des fonds au titre du budget de l'Etat, gestion 2016 et se propose d'utiliser une partie des fonds, pour financer l'achat de matériel roulant pour le compte du niveau central.
3- A cet effet, il sollicite des offres fermes de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :
Lot unique : fourniture d'un véhicule 4x4 double cabine bâché
Le véhicule sera livré au garage central administratif de Lomé conformément à l'incoterm DDP choisi et dans un délai compris entre deux et quatre semaines. Les variantes ne sont pas autorisées conformément à la clause IC 13.1 des Données Particulières de l'Appel d'offres (DPAO).
4- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la personne responsable des marchés publics du ministère de la Santé B.P. : 386 Lomé-Togo, Tél. : 00228 22 21 38 01 Poste 1070 /00228 22 22 61 08 fax : 00228 22 22 20 73, Email : prmpmmps@gmail.com.
2^e étage 1^{re} porte à gauche du bâtiment du Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures ci-après : de **08 h 00 à 12 h 00** et de **15 h 00 à 17 h 00 TU**.
6- Les exigences en matière de qualification sont :
- Les conditions légales de la société;
- La situation financière de la société ;
- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel devant assurer le service après vente ;
- La disponibilité du matériel et de pièces de rechange requis pour un fonctionnement durable des équipements.
Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt **cinq mille (25 000) Francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Comptabilité de la Cellule des Marchés Publics sise au rez-de-chaussée de l'immeuble des quatre ministères, côté Ministère de la Santé, deuxième porte à droite après la salle de réunion dudit Ministère en venant du côté de la résidence de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique. . La méthode de paiement sera le versement en espèces avant le retrait du dossier contre remise d'un récépissé.
8- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale du Togo ; B.P : 336 Lomé-Togo, Tél. : (00228) 22 21 38 01 poste 1070 ; fax : (00228) 22 22 20 73, 2^e étage 1^{re} porte à gauche au plus tard le **25 août 2016 à 10 h TU**. Les offres remises en retard ne seront pas ouvertes ; la soumission par voie électronique n'est pas autorisée.
9- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission. La garantie est de **440 000 F CFA** pour le lot unique. Elle peut également être libellée dans une monnaie librement convertible.
Cette garantie doit être délivrée par une banque agréée et avoir une durée de validité **de vingt huit (28) jours** de plus que celle de l'offre.
Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.
10- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25 août 2016 à 10 h 30 minutes TU** dans la salle de réunion du ministère de la Santé et de la Protection sociale sise au rez-de-chaussée de l'immeuble.

La Personne Responsable des Marchés Publics
Dr Potougnima TCHAMDJA

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA
PROMOTION DU SECTEUR PRIVE ET DU TOURISME
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
DIRECTION DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE
PROJET D'APPUI A LA RECONSTRUCTION DES MARCHES
ET AUX COMMERÇANTS DE KARA ET DE LOME
AMI N° 007/MCIPSPT/PRMP/DPSP/PARMCO/FAPA

FONDS D'ASSISTANCE AU SECTEUR PRIVE AFRICAIN
(FAPA)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANTS -
SELECTION DES CONSULTANTS INDIVIDUELS NATIONAUX)

1. Le gouvernement de la République togolaise a obtenu du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) un prêt et un don FAD pour couvrir les coûts du Projet d'Appui à la Reconstruction des Marchés et aux Commerçants de Kara et de Lomé (PARMCO), complété par un don du Fonds pour l'Assistance du Secteur Privé Africain (FAPA). Le projet a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du Don FAPA pour financer le recrutement des consultants individuels nationaux pour la formation des commerçantes et commerçants du marché de Kara et de Lomé.
2. Les principales tâches de la mission sont :
• Former au moins douze (12) jeunes sur les modules de formation (ils sont développés dans la section suivante) et les techniques de suivi des commerçantes et commerçants pendant un mois ;
• Faire le coaching des jeunes dans le suivi des commerçantes et commerçants pendant un mois tout au long du processus ;
• Réévaluer les jeunes à la fin de leur mission en vue de saisir l'impact de leur suivi sur les pratiques commerciales des femmes ;
• Former au moins seize (16) groupes de 20 commerçantes et commerçants constitués suivant le niveau d'instruction et le secteur d'activité ;
• Préparer avec l'approbation de l'expert en développement des PME et du CGA les supports de formation : les supports doivent être adaptés au contexte local et comporter des modules pertinents aux méthodologies claires, avec autant que possible des illustrations. Des supports d'illustration, des concepts et exemples doivent accompagner les explications orales du consultant pendant la formation ;
• Confectionner un support pour la prise de notes ;
• Veiller à ce que tous les entrepreneurs sélectionnés pour participer au programme en bénéficient ;

• Préparer un rapport sur l'organisation et la mise en œuvre du programme de formation.
3. La durée de la mission sera de neuf (09) mois d'une manière séquencée. Et débutera à partir du mois de septembre 2016.
4. La Cellule d'Exécution du Projet invite par le présent avis, les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (CV, diplômes légalisés, référence des prestations similaires accompagnées des attestations de bonne fin, expérience dans des missions comparables, etc.).
5. Le contenu de la formation portera, à titre indicatif, sur les modules suivants :
• Les techniques de négociation ;
• La gestion de l'inventaire ;
• Les techniques de recherche de financement.
6. Les consultants recherchés devront avoir les profils ci-après :
• Avoir un diplôme BAC+4 au moins dans les domaines suivants : Comptabilité / fiscalité ; Marketing ; Gestion ; Finance ou dans un domaine équivalent ;
• Etre un expert international ou local dans la mise en œuvre sur le terrain des programmes de formations des gérants d'entreprises, notamment ceux des entreprises informelles ;
• Démontrer une expérience prouvée dans l'organisation des programmes de formation et de suivi à une échelle comparable à celle de ce programme au cours des 5 dernières années ;
• Aptitude à communiquer avec l'expert en développement des PME, notamment la rédaction des rapports intermédiaires et l'identification des problèmes éventuels de mise en œuvre du programme ;

• Avoir une expérience avec des programmes de formation accrédités au niveau international ;
• Maîtriser l'une des langues nationales (Ewé ou Kabyle) ;
• Avoir une culture managériale.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : **de 08 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures**.
8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 11 août 2016 à 10 heures**, et porter expressément la mention : **«Manifestation d'intérêt pour la formation des commerçants et commerçantes du marché de Lomé et de Kara sur « le module de votre choix »**.
A l'attention de Monsieur **MENSAH Koffi Vinyo**, Coordonnateur du projet PARMCO.
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics au Cabinet du Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme (MCIPSPT)
Face à la place des Martyrs B.P. : 191 Lomé-Togo ;
Tél. : (+228) 22 22 11 61 / 22 31 33 83 / 22 52 80 33
E-mail : parmcotogo@gmail.com
N.B. : Un consultant ne peut choisir qu'un seul module.
Les consultants ayant déjà postulé pour les modules ci-après ne sont plus concernés par le présent avis. Il s'agit de :
« Les bases de la comptabilité, de la fiscalité et du calcul des coûts ; Le marketing et les relations avec la clientèle ; La création et la gestion d'entreprise ; Comment surmonter les obstacles ; Les préalables pour un emprunt, le montage de dossier et la gestion du crédit».

**La Personne Responsable des Marchés Publics
BAMANA Baroma Magolémien**

REGION MARITIME

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Appel d'Offres N° : 22 / 2016 / ML / DAF

Ville de Lomé

Ville Messagère de la Paix
ONU 1988
Capitale Centenaire
1897 -1997

Ville de Coopération Internationale
(les Accords de Lomé, 1989)

Fourniture de matériel bureautique et services connexes : Acquisition d'une photocopieuse à froid de grande vitesse.

1. **La Commune de Lomé** dispose des fonds propres sur son budget afin de financer son programme d'équipement en matériels de bureau, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché objet du présent appel d'offres.

2. **La Commune de Lomé**, agissant pour son propre compte, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture du matériel et des services connexes suivants :

Une photocopieuse à froid de grande vitesse à couleur.

Le délai de livraison est de quatre (04) semaines au plus tôt et huit (08) semaines au plus tard, à la Direction des Affaires Financières de la Commune de Lomé, 783, Angle des rues de l'Ogou et de la Kozah à Kodjoviakopé, B.P. : 326, Tél. : (+228) 22 22 87 22. Les variantes ne sont pas autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel

d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Affaires Financières de la Commune de Lomé, 783, Angle des rues de l'Ogou et de la Kozah à Kodjoviakopé, B.P. : 326; Tél.: (+228) 22 22 87 22, e-mail : kerez74@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Assistanat administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics, Mairie du 5^e Arrondissement, Angle des rues Tamé (34 DSM) et Alaba (1 DSM), B.P. : 326, Tél. : (+228) 22 20 05 15 / 22 56 64 97, de 07 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 00 TU. Appel d'Offres relatif à l'acquisition d'une photocopieuse à froid de grande vitesse.

5. Les exigences au titre de la qualification sont :
a) les conditions légales de l'entreprise ;
b) la situation financière de l'entreprise ;
c) l'expérience de l'entreprise.

Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq Mille (25 000) F CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Régie Centrale des Recettes Municipales, Hôtel de Ville de Lomé. 508 Avenue Nicolas GRUNITZKY; BP : 326, Tél. : (+228) 22 21 26 26

20. La méthode de paiement sera l'espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'Assistanat administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Assistanat administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics, Mairie du 5^e Arrondissement, Angle des rues Tamé (34 DSM) et Alaba (1 DSM), B.P. : 326, Tél. : (+228) 22 20 05 15 / 22 36 64 97 au plus tard le **17 Août 2016 à 09 heures TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une banque installée au Togo ou toute autre banque étrangère ayant une institution bancaire correspondante au Togo ou dans un pays de l'espace UEMOA, d'un montant de :

• **Cinq cent mille (500 000) F CFA.**

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17 Août 2016 à 09 heures 30 TU** à l'adresse suivante : Salle des Délibérations, Hôtel de Lomé, **508 Avenue Nicolas GRUNITZKY, Tél. : (+228) 22 21 26 20.**

Lomé, le 18 Juillet 2016

La Personne Responsable par intérim,

A. Comlan ADJAHOUINO

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

PROJET D'APPUI AUX SERVICES DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE ET DE NUTRITION (PASMIN)

Appel d'Offres International (AOI) N°016/PPM 2016/MSPS/CAB/SG/PRMP/PASMIN du 15 juillet 2016

FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE DIX INCINERATEURS CONVENTIONNELS AVEC ABRIS POUR LE PROJET D'APPUI AUX SERVICES DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE ET DE NUTRITION (PASMIN)

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Appui aux Services de Santé Maternelle, Infantile et de Nutrition (PASMIN) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, d'installation et de mise en service de dix incinérateurs avec abris pour le CHU Sylvanus Olympio à Lomé, la Plateforme du Secteur Privé de la Santé (PSPS) Togo à Lomé, les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) de Tsévié, Atakpamé, Sokodé et les Centres Hospitaliers Préfectoraux (CHP) de Bassar, Mango, Kpalimé et d'Aného.

2. Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à travers la Cellule de Gestion du Projet PASMIN, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de l'acquisition des incinérateurs conventionnels pour les CHU, CHR et CHP et la Plateforme du Secteur Privé de la Santé Togo. Les matériels doivent être livrés aux lieux de destination finale au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la notification du marché approuvé. Le marché sera attribué en lot unique en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres International (AOI) tel que défini dans les « Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. **Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre conforme pour l'essentiel est évaluée la moins-disante, à condition qu'il soit en outre qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.**

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet d'Appui aux Services de Santé Maternelle, Infantile et de Nutrition (PASMIN) sis dans les locaux de l'ancien hôpital Bon Secours, situé à Atikpodji-Lomé, derrière le Collège notre Dame du Sacré Cœur, Tél. : 00228 22 34 34 60, 90 05 20 65/90 03 54 71 adresse email: awokouf@yahoo.fr togopasmin20151@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la Cellule de Gestion de PASMIN sis à l'adresse indiquée ci-avant.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

i) Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- le chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (3) dernières années doit être égal au moins à **deux (2) fois le montant de son offre Hors Taxes**. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (états financiers certifiés de 2012, 2013 et 2014) de ses chiffres d'affaires.

- justifier de liquidités et/ou des facilités de crédit au moins égales à trente pour cent (30 %) du montant de son offre Hors Taxes.

ii) Capacité technique et expérience

- Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : disposer sur place d'une structure fonctionnelle pour la maintenance préventive et curative des matériels, objet de ce marché. L'autorité contractante se réserve le droit de visiter la

structure avant l'attribution du marché.

- Le Soumissionnaire doit également prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés portant sur des fournitures et installation de matériels de nature similaire au cours des cinq(5) dernières années. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestations de bonne exécution ou procès - verbaux de réception) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

Les pièces administratives et autres critères d'attribution du marché sont contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) qui prime sur le présent avis et seul constitue le document de base dans la passation de ce marché.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA. La méthode de paiement sera l'espèce. Le document d'Appel d'Offres sera remis directement après paiement contre un récépissé de retrait.

7. Les offres constituées d'un (1) original et trois (3) copies devront être soumises à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **7 septembre 2016 à 10 h 30mn, heure GMT**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous le **7 septembre 2016 à 11 h 00 mn heure GMT**.

Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre » pour un montant de 4 000 000 F CFA.

La garantie de soumission pourra être émise par une banque ou un organisme de garantie.

Le délai de validité des offres est de cent vingt (120) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

À l'attention de : **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale sis dans l'immeuble des quatre ministères face à la résidence de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Lomé;**

Bureau : Secrétariat de la PRMP, sis au 2^e étage de le l'immeuble abritant le ministère, 1^{re} porte à gauche, Téléphone : +228 22 2138 01 poste 1070 N° et Rue : angle rue Sarakawa et avenue du 2 février côté Sud Est

Ville : Lomé

Pays : TOGO

avec mention : « **Fourniture, installation et mise en service de dix incinérateurs conventionnels avec abris pour le PASMIN - AOI N° 016/PPM 2016/MSPS/CAB/SG/PRMP/PASMIN, à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture** »

La Personne Responsable des Marchés Publics
Dr Potougnima TCHAMDJA,

MINISTERE CHARGE DE
L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE TECHNIQUE

N° 696/2016/MDETFP/CAB/SG/DEST

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE

Le Ministre Délégué Chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle communique :

L'entrée en classe de seconde est ouverte aux jeunes garçons et jeunes filles titulaires du BEPC âgés de moins de 20 ans et soumise à une étude de dossier. Les demandes sont enregistrées à partir du **lundi 1^{er} août 2016** dans les filières et les établissements d'accueil suivants :

Etablissements et Centres :

- Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP) Lomé : **G1, G2, G3, E, F1, F2, F3, F4 et Ti/1** ;
- Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP) Attiégo : **G1, G2, G3 et F4** ;
- Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP) Atakpamé : **G2 et G3** ;
- Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP) Sokodé : **G2, F1, F2, F3 et F4** ;
- Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP) Kantè : **G1, G2, G3 et F4** ;
- Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP) Mango : **G1, G2, G3 et F4** ;
- Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel d'Aného Glidji : **BT électrotechnique et maintenance informatique** ;
- Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP) de Kpalimé : **G1, G2 et G3** ;
- Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP) de Kara : **G1, et G2** ;
- Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP) de Dapaong : **G1, G2, G3 et F3** ;

Le dossier de demande devra comprendre :

- 📄 Une notice d'inscription à retirer auprès des établissements ;
- 📄 Une demande manuscrite précisant l'établissement choisi et la série ;
- 📄 Une copie légalisée de l'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- 📄 Une copie légalisée du relevé de notes du BEPC ;
- 📄 Les bulletins de la classe de 3^e ;
- 📄 Une attestation de scolarité ;
- 📄 Une quittance de 1.000 F CFA délivrée par le comptable de l'établissement ayant enregistré le dossier.

La date limite de dépôt des dossiers dans les établissements et Centres d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, **est fixée au vendredi 02 septembre 2016 à 17 h 30.**

Les résultats des études des dossiers seront affichés après traitement dans les établissements et centres sollicités.

N.B. : Les dossiers sont déposés directement dans les établissements susmentionnés sur toute l'étendue du territoire.

Fait à Lomé, le 22 juillet 2016

Le Ministre
Georges Kwawu AïDAM

MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS ET
CERTIFICATIONS

N° 713/METFP/CAB/SG/DECC

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE

Le Ministre Délégué Chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle communique :

Un concours d'entrée en 1^{er} année des **CAP-INDUSTRIELS**, des **CAP-ARTS MENAGERS** et du **CAP-AGROPASTORAL** aura lieu le **mercredi 10 août 2016 à partir de 07 heures** dans les centres officiels ci-après désignés.

Ce concours est ouvert aux jeunes gens et jeunes filles du **niveau de fin de la classe de cinquième**, désireux de poursuivre leurs études dans un Collège d'Enseignement Technique (CET), dans un Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP), dans un Centre de Formation Technique et Professionnelle (CFTP) ou dans le cycle court d'un Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP).

Les établissements et les sections dans lesquels les candidats peuvent faire acte de candidature sont les suivants :

LYCEE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (LETP) DE LOME

- Chaudronnerie
- Electricité d'équipement
- Mécanique d'entretien

LYCEE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (LETP) DE SOKODE

- Electricité d'équipement
- Maçonnerie
- Mécanique automobile
- Mécanique générale
- Menuiserie

CENTRE REGIONAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CRETFP) MARITIME

- Maçonnerie
- Mécanique automobile
- Menuiserie

CENTRE REGIONAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CRETFP) DE KPALIME

- Electricité automobile
- Maçonnerie
- Mécanique automobile
- Mécanique d'entretien
- Menuiserie

LYCEE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (LETP) D'ATAKPAME

- Carrosserie automobile

- Maçonnerie

- Mécanique automobile

- Menuiserie

CENTRE REGIONAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CRETFP) DE KARA

- Carrosserie automobile
- Mécanique automobile

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (CET) DE PYA

- Electricité d'équipement

- Maçonnerie

- Menuiserie

- Plomberie sanitaire

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (CET) DE KANDE

- Maçonnerie
- Menuiserie

LYCEE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (LETP) DE MANGO

- Electricité d'équipement
- Maçonnerie
- Menuiserie
- Plomberie sanitaire

CENTRE REGIONAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CRETFP) DE DAPAONG

- Carrosserie automobile
- Chaudronnerie
- Electricité d'équipement
- Mécanique automobile

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE GAME

- Agropastoral
- Arts ménagers

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE TCHAMBA

- Agropastoral
- Arts ménagers
- Maçonnerie

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE SODO

- Electricité d'équipement
- Maçonnerie
- Menuiserie
- Mécanique automobile

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE BASSAR

- Electricité d'équipement
- Maçonnerie

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE BAFILO

- Electricité d'équipement

- Maçonnerie

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE PAGODA

- Electricité d'équipement

- Maçonnerie

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE GANDO

- Electricité d'équipement
- Maçonnerie

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE KEVE

- Electricité d'équipement
- Maçonnerie

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE KPELE GOVIE

- Electricité d'équipement
- Maçonnerie

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE (CFTP) DE NOTSE

- Menuiserie
- Maçonnerie

Les épreuves du concours sont les suivantes :

- Composition française 2 h Coeff. 1
- Mathématiques 2 h Coeff. 1
- Sciences physiques 2 h Coeff. 1
- Anglais 2 h Coeff. 1

Le dossier de candidature comprend :

- Une demande manuscrite précisant la section et l'établissement choisis ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ou de toute autre pièce en tenant lieu ;
- Une attestation de fin de classe de cinquième des Collèges d'Enseignement Général (CEG) ;
- Une quittance de **500 F CFA** délivrée par le service ayant enregistré le dossier.

Les demandes d'inscription sont reçues à partir du **mercredi 27 juillet 2016**, dans l'établissement choisi par le candidat.

La date de clôture des inscriptions est fixée impérativement au **jeudi 4 août 2016 à 17 h 30 mn.**

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Direction des Examens, Concours et Certifications à Lomé, ou au secrétariat d'un Collège d'Enseignement Technique (CET), d'un Centre de Formation Technique et Professionnelle (CFTP), d'un Centre Régional d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (CRETFP) ou d'un Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel (LETP).



Culte d'action de grâces

26 juillet 2006
26 juillet 2016

KPETSU Akoua Agousta
Dite "Toto"

Voici dix ans que fut rappelée à Dieu, notre mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, cousine, nièce que vous aviez connue et aimée.

En ce jour où nous voulons nous souvenir de son passage sur la terre et de son retour vers le Père, nous : ses enfants et petits-enfants ;

Les familles KPETSU, AKUE, GNASSINGBE et alliées, rendons grâces à Dieu pour ses hauts faits en ce jour.

Un culte d'action de grâces sera dit à l'église évangélique Presbytérienne de Lomé Tokoin-Wuiti le dimanche 31 juillet 2016 à 09 h.

NB : les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

Que Dieu vous bénisse
Amen !

AVIS DE DECES

La collectivité Kuevi-Akoe
La famille Edoth
M. Assiongbon Vovomé Kuéviakoé, directeur du groupe ESIBA, ses frères et sœurs
Les enfants du défunt : Arcadis, Gilbert en service au Transport routier, Victoire, Siméon, Fidèle et Josué Kueviakoe
Ont le regret d'annoncer le décès de leur très cher fils, frère et père :



Ekué Antoine KUEVIAKOE
Fonctionnaire
au Burkina Faso
(anciennement Haute Volta) à la retraite
Survenu à Lomé, le 06 juillet 2016 dans sa 85^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 29 juil. 2016
18 h 30 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants, corps présent, dans la maison mortuaire

Samedi 30 juil. 2016
07 h 30 : Levée du corps
08 h 00 : Messe d'enterrement, de requiem et d'action de grâces en l'église St Kisito de Tokoin Doumassessé, suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Bè-Kpota à Lomé
Maison mortuaire : Domicile du défunt, Maison Ekué Antoine Kuéviakoé, face à l'imprimerie Echos d'Afrique, près du bar 3k, Boulevard Eyadéma à Lomé Tokoin Doumassessé.

AVIS DE DECES

Togbui Aza IV, chef du canton de Dutoe à Kpélé-Agbanon
M. Atsutse Koffi Conrad, doyen de la collectivité Adzaho de Kpélé-Agbanon
Mme Atsutse Massa Josepha à Kpélé Agbanon
M. Atsutse Koudjo Castro, ses sœurs, leurs conjoints et enfants
Veuve Atsutse Bibi Hélène, née Azumah
Les enfants du défunt : Hélène, Enyovi, Akpené, Mokpokpo, Charlene, Séverine, leurs conjoints et leurs enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, époux et père :



ATSTUSE Kossi Blaise
Electricien à la CEET à la retraite
Survenu le 5 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé dans sa 67^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Mercredi 27 juil. 2016
18 h 30 : Messe-veillée en l'église Saint Paul d'Avenou à Lomé

Vendredi 29 juil. 2016
19 h 00 : Messe-veillée en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon
Samedi 30 juil. 2016
05 h 00 : Chapelle ardente
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon suivie de l'inhumation au cimetière dudit village
14 h 00 : Funérailles traditionnelles, tam tam Atrikpui
Dimanche 31 juil. 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâces en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon suivie de sortie de deuil
Maison mortuaire : Maison Atsutse Blaise à Kpélé-Agbanon.

AVIS DE DECES

Togbui Kokou Aziawor, régent du trône royal de la ville de Tsévié
Togbui Daniel Kossi Ahonto III, chef du quartier Dédé
Le conseil des sages de la notabilité de Tsévié
Le conseil des sages de la notabilité de Dédé
Le comité communal des obsèques de la ville de Tsévié
Le directeur général de l'Editogo et son personnel
M. Kissi Yao Agbekogni Léonard, doyen de la collectivité Dzimesse, Adaka et Amenyowu-Kissi de Logodomé
Veuve Abra Sowu, née Adaka à Tsévié
M. Adjé Kodjo Daniel, ses sœurs, frères et leurs enfants
M. Kpetsi Yaoi Mathieu
Veuve Azandougbe Dzimesse, née Goka
Veuve Mana Dzimesse, née Tete
Veuve Léontine Lumonssi, née Botokouna-Attili
Les familles Anagba, Adaka et Amenyowu-Kissi de Tsévié-Dédé
Les familles Agbogla et Noamegbo de Tsévié-Kpali
Les familles Donyo, Sokpo, Dumevi et Kpetsi de Tsévié
M. Dzimesse Kossi Dominique, ses sœurs et frères au Ghana et au Togo
M. Dzimesse Koffitsé Gérald Fofone, technicien supérieur en comptabilité et gestion des entreprises à Lomé
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



DZIMESSE Kossi Christophe
Ex-Commiss des sociétés BATA
Chef service distribution à l'Editogo à la retraite
Survenu le samedi 18 juin 2016 à Tsévié dans sa 77^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 29 juil. 2016
20 h 00-22 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Tsévié-Dédé (corps présent)
Samedi 30 juil. 2016
07 h 00 : Cérémonie coutumière suivie de la mise en bière
09 h 00 : Levée du corps
10 h 00 : Messe de requiem et d'enterrement, suivie de l'inhumation au cimetière de Dédé
- Sortie de deuil
Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt après l'enterrement
Maison mortuaire : Domicile du défunt, Maison Dzimesse à Logodomé sise au quartier Dédé à Tsévié dans la préfecture de Zio.

REMERCIEMENTS

Le chef du canton de Yaka-Agbandé
Veuve Djiwa Amah, née Syle, ménagère et ses enfants
Dr Tomta Kadjika, professeur à l'Université de Lomé et sa famille
La famille Tchalo-Kadjamissi
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie que vous leur avez témoignées de diverses manières à la suite du décès de leur très chère et regrettée sœur, mère, cousine et nièce :



TOMTA Kpah Marguerite
Commerçante à Niamtougou
Survenu le lundi 16 mai 2016 au Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio dans sa 65^e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention à la messe du quarantième jour qui aura lieu le dimanche 31 juillet 2016 à Lomé et à Yaka-Agbandé selon le programme ci-après :

A Lomé :
07 h 30 : En l'église des Missionnaires Comboniens à Cacavelli, face à la station de transport Lomé-Kara (L-K)
A Yaka-Agbandé (Préfecture de Doufelgou) :
06 h 30 : En la chapelle Saint Antoine de Padou de Yaka
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues après la messe sur les parvis de l'église.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Lama
Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Les présidents des Universités de Lomé et Kara
La famille Bakali de Lama-Poudé
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



BAKALI Toi
Enseignant-chercheur des Universités de Lomé et Kara
Survenu le mardi 19 juillet 2016 au CHU Campus de Lomé dans sa 51^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 29 juil. 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en la paroisse Saint Joseph de Togblékopé
Samedi 30 juil. 2016
06 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire
08 h 30 : Messe d'enterrement en la paroisse Saint Joseph de Togblékopé suivie de l'inhumation au cimetière d'Agô-Sogbossito
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement
Dimanche 31 juil. 2016
08 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église
Maison mortuaire : Maison Bakali Toi à Togblékopé, 1^{er} von après Orabank à droite, rue Hermann.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le chef du canton de Lama Honorable Batana Essowé, son épouse, ses frères et sœurs et leurs enfants à Lomé, Kara, Kéto et en France
La famille Nimon à Tozignangbadé, Lama-Bou et Lomé
Les familles Amana, Pouli, Walla-Assere et Aledi à Lama-Bou, Kara, Sodo, Kéto, Lomé, en France et aux Etats-Unis
Profondément touchés par les marques de sympathie, d'affection et de compassion que vous leur avez témoignées lors du décès de leur chère et regrettée mère, grand-mère et sœur :



AWI Pelehare Marie
Reine épouse BATANA
Ménagère à Lomé
Survenu à Lomé, le 20 juin 2016 à l'âge de 90 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront à Lama-Bou selon le programme ci-après :

Mardi 02 août 2016
18 h 00 : Veillée de prières en l'église catholique Cœur Immaculé de Marie à Agoé Telessou

Vendredi 05 août 2016
18 h 00 : Veillée de prières à Lama-Bou, Maison Batana, quartier Alade

Samedi 06 août 2016
Enterrement à Lama-Bou, quartier Tozi Gngangbade
Dimanche 07 août 2016
Messe de requiem en l'église catholique de Saoudé

AVIS DE DECES

Ouvié Osseyi Koudjo Kufualé, régent du canton d'Amou-Oblo
Togbui Xolodji Atsu Dzadu, chef du canton de Kpélé-Elé
Les familles Evissou et Nipassa d'Amou-Oblo
Les enfants Togbetse Lucie, Charité, Peace, Hervé et Antoinette
Profondément touchés par les marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



EVISSOU Abra Hélène
Améboétsi
Veuve TOGBETSE
Dite «Davi Léna»
Couturière
Endormie dans le Seigneur le 02 juin 2016 dans sa 85^e Année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Mercredi 27 juillet 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en la paroisse de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo EEP T Gblinkomégan à Lomé.

Vendredi 29 juillet 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants au Temple Salem d'Amou-Oblo.

Samedi 30 juillet 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Culte d'enterrement et de remerciements au même temple.
Maison mortuaire : Maison Evissou à Amou-Oblo.

REMERCIEMENTS

Owli Nyahoho Koku Adangbledou III, chef du village d'Akloa (P/Wawa)
M. Attiedou Akpo Emmanuel, entrepreneur de bâtiments à Badou et ses enfants à Akloa, Lomé et Accra
Les familles Tawia d'Akloa, d'Anfoin au Ghana et Amegatse de Kpélé-Gouvié

Mme Nyahoho Awo Hélène, née Attiedou, son époux et leurs enfants à Akloa, Lomé et en France
Mme Tawia Afoua, coiffeuse à Lomé et son enfant en Allemagne
Mme Bakoma Ama, née Attiedou, ancien chef de personnel à la TVT à Lomé et son enfant
Le directeur de la TVT et son personnel
Veuve Tawia Victoire, née Amegatse, revendeuse et ses enfants
Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement pour vos nombreuses marques de sympathie, d'affection et de compassion que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et des obsèques de leur très cher regretté :



TAWIA Kodjo Simon
Cameraman
Survenu le 20 juin au CHU Sylvanus Olympio de Tokoin dans sa 50^e année.

Que Dieu, le Tout-Puissant vous comble de toutes ses bénédictions.

MESSE ANNIVERSAIRE

31 juillet 2015
31 juillet 2016



OHIN Alexine Kuamba
Veuve FOLLIGAN.

Chère Maman,
Voici un an que tu as été arrachée à notre affection, mais ton souvenir est si présent.
Que les pensées positives et la prière de chacun et de tous t'éclairent à jamais.
En ce jour anniversaire de ton rappel à Dieu
Nous tes enfants : Francis, Alexandre, Géraldine, Gilbert, petits-fils, tes frères, sœurs, cousins et cousines, tantes et oncles
Rendons grâce à Dieu pour ta vie sur terre et renouvelons une fois encore nos sincères remerciements à tous ceux ou celles qui de près ou de loin nous ont soutenus dans ces moments difficiles
Et vous prions de bien vouloir assister ou vous unir d'intention à la messe anniversaire qui sera célébrée le dimanche 31 juillet 2016 à 10 h 00 en l'église Saints Martyrs de l'Ouganda de Tokoin.
N.B. : Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.

AVIS DE DECES

Nana Ané Ohiniko Quam Dessou XV, roi des minas Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
Les familles Sanvee, Lassey, et Tychus-Lawson MM. Elliott Latévi Atcho Lawson, Béné Boèvi Lawson, Peko Anani Lawson, Evans Anoumou Lawson Mme Delali Nadou Lawson
Les enfants de Gody Messan Lawson
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



Regina Akua Kuamba SANVEE,
épouse Woolley TYCHUS-LAWSON
Institutrice à la retraite
Survenu à Lomé le 8 juillet 2016
dans sa 96^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 29 Juillet 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de chants et de prières au temple méthodiste Salem de Hanoukopé
Samedi 30 juillet 2016
07 h 30 - Levée de corps
08 h 00 - Culte au temple méthodiste Salem suivi de l'enterrement au cimetière d'Adjido à Aného
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison familiale de la famille Sanvee à Sanvee Condji.

REMERCIEMENTS

Gê Fiogan Sédégbé Foli-Bébé XV, roi du peuple Gê à Gliji
Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
M. Gbadoe Zoun Kangni, régent du canton d'Aklakou
M. Gbadoe Assion Vitus, enseignant et directeur de société à la retraite à Lomé, chef de la famille Gbadoe
Mme Koumako-Gbadoe Ayélé Amélie à Paris, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants
Les familles parentes, alliées et amies
Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et des obsèques de leur très cher et regretté :



GBADOE Ekoue Jean Jacques (J.J.)
dit «Parent»
Douanier à la retraite à Lomé
Rappelé à Dieu le dimanche 26 juin 2016
au CHU-Campus à l'âge de 61 ans.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous renouvellent leurs sincères remerciements et prient le Seigneur Dieu tout-puissant de vous bénir et vous rendre au centuple tous vos bienfaits.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Olouke Atsoii Sosthème Adjasse VI, chef du canton de Ounabe
Olouke Koudjo Adzrakou Folly IV, chef du canton de Kpèté-Béna
Honorable Yentoumi Kodjo, député à l'Assemblée nationale du Togo
M. Yentoumi Dogo, surveillant général à la retraite au CEG de Ounabé, son épouse et leurs enfants à Ounabé et Lomé
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



YENTOUMI Yao Etienne
Doyen de la famille Yentoumi
Employé à la CTMB Hahotoé à la retraite
Survenu le 27 juin 2016 au CHR d'Atakpamé dans sa 75^e année.

PROGRAMME

Vendredi 29 juil. 2016
20 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église évangélique presbytérienne de Ounabé
Samedi 30 juil. 2016
07 h 00 : Exposition du corps
07 h 30 : Levée du corps
10 h 00 : Inhumation
Dimanche 31 juil. 2016
Messe de requiem et d'action de grâces en l'église évangélique presbytérienne de Ounabé.

REMERCIEMENTS

La famille Takpara de Koumondé, Lomé, Sokodé, Kara, au Gabon, au Sénégal, au Burkina Faso et d'Allemagne
Les familles : Ouro-Gbéléou et Tchakpèdeou de KoumondéBouworo
M. Takpara E. Yodou, au Port Autonome de Lomé
Très sensibles aux nombreuses marques de sympathie, d'affection, ainsi que de soutien matériel, moral, spirituel et financier que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et des obsèques de leur très cher et regretté :



TAKPARA Kabouré Alfred
Commissaire principal de police à la retraite
Ancien commissaire central de la ville de Lomé
Chevalier de l'Ordre du Mono
Survenu à Lomé le 13 juillet 2016 dans sa 82^e année.

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement, vous prient de recevoir l'expression de leurs profondes gratitude et sincères remerciements. Que Dieu tout-puissant vous rende au centuple tous vos bienfaits.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le chef du canton de Siou
Le chef du village de Koukou
Togbui Saba Christophe, chef du quartier Hétsiavi à Tsévié
Le président des ressortissants de Doufelgou à Tsévié
M. Djassoa Gnansa Christophe, professeur émérite de psychologie à l'Université de Lomé
Les familles Djassoa, Adokou Missiamenou, Jean-Charles, Yana, Bahomda et Kelba au Togo et aux USA
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès et de l'inhumation de leur très cher et regretté :



DJASSOA Doufalona Martin
Menuisier au lycée de Tsévié à la retraite
Survenu le vendredi 8 juillet 2016 au CHU-Campus de Lomé dans sa 85^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements. Que Dieu tout-puissant vous le rende au centuple et vous comble de toutes ses grâces.

MESSE ANNIVERSAIRE



KADENA Toyi David.

Le Seigneur fit pour nous des merveilles
Saint est son puissant nom
Cher papa, voici 20 ans que tu as été arraché à notre affection laissant un vide que seul Dieu a su combler
En ce jour anniversaire de ton rappel à Dieu, nous tes enfants, tes petits enfants et épouse
Les familles parentes, alliées et amies
Prions tous ceux qui t'ont connu et aimé de bien vouloir s'unir à nous pour assister aux messes anniversaires qui seront dites selon le programme suivant :

Samedi 30 juil. 2016
06 h 00 : Messe-anniversaire en l'église catholique Saint François-Xavier de Sotouboua
Les salutations d'usage seront reçues à la maison Kadena sise derrière le grand marché de Sotouboua en allant vers le CEG de la Paix
Dimanche 31 juil. 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église.

AVIS DE DECES

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique
Le chef du canton de Lassa
L'amicale des ressortissants du canton de Lassa à Lomé
La famille Banezi
Le directeur général de Togo Télécom et son personnel
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



BANEZI Manfeidjéou Eugene
Contrôleur de gestion, précédemment en service à la direction générale à Lomé
Survenu le dimanche 17 juillet 2016 à l'âge de 46 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 29 juil. 2016
18 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sis à Agoé à côté du complexe scolaire privé Payarama (côté sud-ouest du terrain de football)
Samedi 30 juillet 2016
06 h 00 : Chapelle ardente
08 h 00 : Mise en bière
09 h 00 : Levée du corps suivie de l'inhumation au cimetière préfectoral de Sogbossito
Les salutations d'usage seront reçues au cimetière Ni gerbes, ni couronnes.
Maison mortuaire : Maison Banezi sise à Agoé à côté du complexe scolaire privé Payarama.

AVIS DE DECES

Togbui Pebi V, chef du canton d'Agou-Nyogbo
M. Ameponou Chrétien, doyen du quartier d'Awadomé et chef de la famille Ameponou d'Agou-Nyogbo
Les enfants de la défunte : Apalobara, Edem, Komla, Messan, Anani et Mawussé
M. Apalobara Kpomoné, enseignant-chercheur à l'Université de Lomé
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



AMEKPONOU Ama Célestine
Survenu le 03 juillet 2016 à l'âge de 62 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 29 juil. 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'EÉPT, paroisse d'Aflao-Avatamé
Samedi 30 juil. 2016
04 h 30 : L'exposition du corps au domicile de la défunte à Lankuvi non loin du carrefour Avoude
08 h 30 : Levée du corps suivie du culte d'enterrement en la même église
11 h 00 : Enterrement au cimetière préfectoral de Yokodé dans le canton de Sagbado
Dimanche 31 juil. 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâces pour le repos de son âme en la même église
Maison mortuaire : Maison de la défunte à Lankuvi non loin du carrefour Avoude.

AVIS DE DECES

Le ministère de la Défense et des Anciens Combattants
Le chef du canton de Tchitchao
La famille Pitassa à Tchitchao, Kara et Kpalimé
La famille Kodouza à Tchitchao Naidé et Lomé
La famille Horou à Dapaong, Kara, Lomé et Tchitchao
Les familles parentes, alliées et amies
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



PITASSA Tchaa
Sergent-chef en service au camp général Améyi à Kara
Survenu le jeudi 21 juillet 2016 dans sa 45^e année.

Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 29 juil. 2016
20 h 00-22 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt, non loin du camp des sapeurs-pompiers à Kara
Samedi 30 juil. 2016
05 h 00 : Levée du corps au CHU de Kara
06 h 00-07 h 30 : Exposition du corps au domicile du défunt à Kara
08 h 00 : Départ pour Tchitchao-Fatoudé
08 h 45-09 h 30 : Exposition du corps à la maison mortuaire à Tchitchao-Fatoudé
10 h 00 : Inhumation au cimetière de Tchitchao-Fatoudé
Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement au domicile du défunt.

REMERCIEMENTS



Jacob Fambo DONI.

Il y a 20 ans, notre Fofa bien-aimé, Jacob Fambo Doni était rappelé auprès du Seigneur
La famille Doni Atakpah et son Représentant Victor Doni
Ses enfants : Worou Joseph Doni, Véronique Doni, Jeanne Doni, Yéma Doni, Etienne Doni, Bernard Doni, Philomène, Dethy et Augustin et toute sa progéniture
Vous convient à la messe d'action de grâces et de souvenir qui sera célébrée en sa mémoire le **dimanche 31 juillet 2016 à 07 heures en l'église Sainte Famille d'Atakpamé.**

AVIS DE DECES

La famille Dosseh de Tokpli
La famille Apenyuiagba du Togo et du Ghana
Veuve Tomety Akossiwa Marie-Claire, née Dosseh, ses frère et sœurs
Veuve Dosseh Dovi Jeannette, née Apenyuiagba
Les enfants du défunt, Kodjo Tinno, Ahoefa Adjoah, Amé Edem et Sitou Eliké Dosseh
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté fils, frère, époux et père :



Ernest Enyo Kouassi DOSSEH
Inspecteur principal des douanes à la retraite
Ancien directeur général des douanes
Ancien directeur général de l'Office des Produits Agricoles du Togo (OPAT)
Survenu le 6 juillet 2016 à la Clinique BIASA à Lomé à l'âge de 72 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :
Jeudi 28 juil. 2016
18 h 30-20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt
Vendredi 29 juil. 2016
07 h 30 : Levée du corps, hommages et oraisons funèbres
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église des Saints Martyrs de l'Ouganda de Tokoin (Séminaire) suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Békota à Lomé
Dimanche 31 juil. 2016
10 h 00 : Messe d'action de grâces et de sortie de deuil en la même église suivie de réception dans la maison Dosseh
Maison mortuaire : Maison Ernest Kouassi Dosseh, quartier Djidjolié, non loin du Palais du chef du canton, derrière le complexe scolaire Montaigne II N.B. : Ni gerbes, ni couronnes.

MESSE ANNIVERSAIRE

28 juillet 2015
28 juillet 2016

Voici un (01) an déjà que Dieu à rappela à lui notre chère et regrettée :



Elisabeth Gnéyoudebé Kpandjiidou PALI
Veuve BAMAZE.

Laissant en nous un grand vide que lui seul et sa grâce divine peuvent combler
En ce jour anniversaire, nous tes enfants et tes petits-enfants
Les familles parentes, alliées et amies
Renouvelons une fois encore à tous ceux qui t'ont connue et aimée, nos sincères remerciements et les prions de bien vouloir s'unir d'intention en la messe d'action de grâces pour le repos de son âme qui sera dite le **jeudi 28 juillet 2016 à 05 heures 45**
A Lomé : En l'église Marie Théotokos d'Agoé-Nyivé
A Sokodé : En la cathédrale Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus
A Kara : En l'église Sacré-Cœur de Jésus de Yadé
Que Dieu daigne lui accorder le repos éternel.

AVIS DE DECES

Les familles Folly-Toulou et Atayi
M. Ayikoue Mawussé Atayi, sa sœur et ses frères
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère :



Veuve ATAYI Delphine Dédé Colette, née FOLLY
Survenu le 18 juillet 2016 à Montpellier en France à l'âge de 69 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 28 juil. 2016
Veillée de prières et de chants au temple méthodiste Salem de Hanoukopé avec corps présent au temple
Vendredi 29 juil. 2016
06 h 00 : Chapelle ardente
08 h 00 : Levée du corps
09 h 00 : Culte d'enterrement au même temple suivi d'enterrement au cimetière d'Aného (Adjido)
Dimanche 31 juil. 2016
09 h 00 : Messe d'action de grâces et sortie de deuil.

Lisez

TOGO-PRESSE

sur

www.togopresse.tg

AVIS DE DECES

Le directeur général de la C.E.E.T et son personnel
Togbui Aza IV, chef du canton de Dutoe à Kpélé-Agbanon
M. Atsutse Koffi Conrad, doyen de la collectivité Adzaho de Kpélé-Agbanon
Veuve Atsutse Bibi Hélène, née Azumah
Les enfants du défunt : Hélène, Enyovi, Akpéné, Mokpokpo, Charlene, Séverine, leurs conjoints et enfants
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Blaise Kossi ATSUTSE
Ancien chef section Petite Intervention Basse Tension à la CEET à la retraite
Survenu le 5 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio dans sa 67^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Mercredi 27 juillet 2016 18 h 30 : Messe-veillée en l'église Saint Paul d'Avenou à Lomé
Vendredi 29 juillet 2016 19 h 00 : Messe-veillée en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon
Samedi 30 juillet 2016 05 h 00 : Chapelle ardente
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église Saint Joseph de Kpélé-Agbanon suivie de l'inhumation au cimetière dudit village
14 h 00 : Funérailles traditionnelles et Tam-tam Atrikpui
Dimanche 31 juillet 2016 07 h 00 : Messe d'action de grâces en l'Eglise Saint Joseph de Kpélé-Agbanon suivie de sortie de deuil.

Maison mortuaire : Maison Atsutse Blaise à Kpélé-Agbanon.

REMERCIEMENTS

La famille Bouaka de Danyi Todomé
La famille Nyavo de Danyi Apéyé
M. Bouaka Dzibodi Dominique, ses frères et sœurs au Togo et en Europe

Vous renouvellent leurs remerciements pour toutes vos marques de compassion et d'assistance lors du décès de leur très cher et regretté :



BOUAKA-MENSAH Kossi Lucas
dit «Gatuga»

Infiniment merci

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Maître Djovi Gally, Avocat à la cour, ancien ministre, chef de la famille Gally

Le Révérend Père Gérard Elom Gally, en service dans l'archidiocèse de Poitiers (France), ses frères et sœurs

La famille Kpotogbey de Kéta-Akoda
Vous remercient très sincèrement pour les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès brutal et des obsèques de leur très cher et regretté :



Joselin Daniel GALLY
dit «Joujou»
Maître-menuisier-Alu
Rappelé à Dieu le 24 juin 2016 à la Clinique de l'Espérance à Lomé dans sa 38^e année.

Ils vous invitent à prendre part ou à vous unir d'intention à la messe du 30^e jour qui sera célébrée le **samedi 30 juillet 2016 à 06 h 30** en l'église Sainte Rita de Tokoin Wuiti.

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église à la sortie de la messe.

REQUIESCANT IN PACE

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

La direction générale de la Société d'Administration de la Zone Franche - SAZOF- et son personnel

Vous remercient pour les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur cher et regretté :



BOKOBOSSO N'kpanou
Employé à la SAZOF
Survenu le 20 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé dans sa 59^e année.

L'enterrement a eu lieu le **23 juillet 2016** au cimetière de Sogbossito. Que Dieu vous rende au centuple tous vos bienfaits.

AVIS DE DECES

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique
Le directeur général de Togo télécom
Le chef du canton de Lassa
L'amicale des ressortissants du canton de Lassa à Lomé
L'amicale des ressortissants de Samala à Lomé
M. Banizi Tchao, chef de la famille Banizi, ses épouses et leurs enfants
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :



BANIZI Manfeidjéou Eugène
Personne Responsable des passations des marchés publics à Togo télécom
Survenu le dimanche 17 juillet 2016 à la clinique Espérance de Lomé dans sa 46^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 29 juillet 2016 18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt, Maison Banizi à Côté du complexe scolaire privé «Payarama» (côté Sud-ouest du terrain de football)
Samedi 30 juillet 2016 06 h 00 : Chapelle ardente
08 h 00 : Mise en bière
09 h 00 : Levée du corps, suivie de l'inhumation au cimetière préfectoral de Sogbossito.

N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière. Ni gerbes, ni Couronnes.

AVIS DE DECES

Gé Fio Siopoaka Foligan Koudoyor Dégbéio IV, chef traditionnel de Zowlagan
M. Koudoyor Anani Joseph, chef de la famille Koudoyor, administrateur de Sociétés à la retraite et ses enfants
Veuve Quacoe Abui, née Tamakloe, chef de la famille Tamakloe -Ame gbor par intérim
Dr Moïse Fiadjoe
Les enfants de la défunte : Edwin, Contant, Wisdom, Lucia, Guégué et Massan Tamakloe
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchées des diverses marques de sympathie, d'affection et de soutien que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très chère et regrettée fille, sœur, tante, mère et grand-mère :



Ayoko Paula ZANDE TAMAKLOE
née KOUDOYOR
Survenu le 27 juin 2016 à la clinique BIASA dans sa 93^e année.

Vous remercient très sincèrement et vous prient de bien vouloir vous unir d'intention ou d'assister aux cérémonies des obsèques suivant le programme ci-après :

Vendredi 29 juillet 2016

18 h 00 : Veillée de prière et de chant au domicile de la défunte

Samedi 30 juillet 2016

06 h 30 : Chapelle ardente
07 h 30 : Levée du corps
08 h 30 : Messe d'enterrement et de requiem en église Immaculée Conception de Nyékonakpoë suivie de l'inhumation au cimetière de la plage.

Dimanche 31 juillet 2016

08 h 30 : Messe d'action de grâces en la même église suivie de sorte de deuil.

Maison mortuaire : Maison Tamakloe en face du Lycée de Nyékonakpoë, Rue Kegbeya.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement
Le régent du canton de Défalé
Les familles Damba, Ahorma, Amede, Amako, Atche, Sintena et Hatete
M. M'Bata Ahare Jacques, DG S.P.Eau et sa famille
Les veuves Damba Edith, née Agboyibo et Damba Hélène, née Akpossogna
M. Damba Kordjowa, cultivateur à Amakpapé, ses frères et sœurs
M. Amede Gnaane en service à Bornfonden-Togo, ses frères et sœurs
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie, d'affection et de compassion que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



DAMBA Amako Franck
Agent de Douane
Survenu le 18 juillet 2016 au CHU-Sylvanus Olympio dans sa 53^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 29 juillet 2016 De 18 h à l'aube : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Agoè-Zongo
Samedi 30 juillet 2016 05 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio
07 h 00 : Exposition du corps en la maison mortuaire
08 h 30 - 10 h 30 : Messe d'enterrement en la paroisse Marie-Théotokos
11 h 00 : Enterrement au cimetière de Sogbossito à Agoè-Nyivé
Maison mortuaire : Maison Damba à Agoè-Zongo



FUCEC - TOGO

INSTITUTION FAÏTIÈRE

COMMUNIQUE DE LA FUCEC-TOGO

Madame AMENYRA Kosiwa Mimi, Promotrice Syscofop à la Coopec Afagnan, est priée de regagner son poste au plus tard le 06 août 2016.

Passé ce délai, elle sera considérée comme démissionnaire.

Fait à Lomé, le 25 juillet 2016

Le Directeur Général
Kokoumeh FEDY

A LOUER

Villa de haut standing sise à Lomé quartier Forever, Witi-Novissi, à 100 mètres de la Caisse et à côté de la Cité Millenium comprenant :

4 Chambres, chacune équipée de douche et toilette ; Grand Salon ; Salle à manger, Cuisine.

3 chambres Boyerie

1 buanderie

Parking pour 4 voitures

Jardin moyen avec une piscine.

Contacts :

92 38 97 47 ou 90 17 18 86



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

N° 1917/MCCSFC/CAB

COMMUNIQUE

L'UNESCO, conformément à la décision 3 SC 7, paragraphe 3 issue de la Réunion des Etats parties à la Convention de l'UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels adoptée à sa troisième session tenue du 28 au 30 septembre 2015, invite les Etats à soumettre au Secrétariat, une liste non exhaustive des associations interrégionales et internationales représentant les marchands d'art, collectionneurs privés ainsi que les professionnels des musées afin de renforcer les liens avec le secteur privé. Cette liste est destinée à permettre la participation des représentants aux sessions futures du Comité subsidiaire de la Convention.

Pour toutes informations complémentaires s'adresser au Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique, **contact téléphonique : 22 20 08 28**, aux jours ouvrables et ce, **avant le 30 juillet 2016**, délai de rigueur.

Guy Madjé LORENZO



Projet de construction du siège de SAHAM ASSURANCE TOGO à Lomé

Avis d'Appel d'Offres National

1. La Société Civile Immobilière Togolaise de SAHAM a mobilisé des fonds afin de construire le siège de SAHAM Assurance Togo à Lomé (Immeuble R+8). Sont admis à concourir tous les soumissionnaires répondant aux critères du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. La Société Civile Immobilière Togolaise de SAHAM compte utiliser une partie des sommes allouées au titre de ce projet pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché des travaux précisés dans le présent appel d'offres. Le présent marché de construction du siège de SAHAM Assurance Togo à Lomé sera exécuté en Toutes Taxes Comprises.

3. La Société Civile Immobilière Togolaise de SAHAM invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la construction du Siège de SAHAM Assurance Togo, immeuble R+8 comprenant les corps d'état suivants : Gros-œuvres - Etanchéité - VRD - Plomberie / RIA - Courants forts & faibles - Ventilation mécanique - Menuiseries - Revêtements - Peintures.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres au secrétariat de la Direction Générale de SAHAM Assurance Togo à Lomé sis à :

10, Avenue Sylvanus Olympio (ex-Rue du Commerce, en face de l'hôtel du Golfe)
B.P. : 1349, Lomé (Togo)

Téléphone : (+228) 22 22 93 64 ou 22 22 93 65 Fax : (+228) 22 21 73 58
E-mail : togo@sahamassurance.com

5. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante ou peut être acheté auprès de SAHAM Assurance Togo sis à : **10, Avenue Sylvanus Olympio (ex-Rue du Commerce, en face de l'Hôtel du Golfe), B.P. : 1349, Lomé (Togo), Tél. : (+228) 22 22 93 64 ou 22 22 93 65, Fax : (+228) 22 21 73 58, e-mail : togo@sahamassurance.com**, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **deux cent cinquante mille (250.000) francs CFA** sur demande au service mentionné ci-dessus.

6. Les offres devront être valides pour une durée de **120 jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus **au plus tard le 02 septembre 2016 à 14 heures 30 minutes** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à **soixante-dix millions (70 000 000) F CFA**.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **02 septembre 2016 à 15 heures 00 minute**, dans la salle de réunion de SAHAM Assurance Togo à Lomé.

Date : le 15 juillet 2016

Le Directeur Général



CONCOURS DE BOURSES



BTS



LICENCE



MASTER

Diplômes reconnus par l'Etat / Diplômes accrédités par le CAMES / Diplômes français

L'Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et des Sciences (ESGIS) porte à la connaissance des étudiant(e)s qu'elle organise, au titre de l'année académique 2016 - 2017, un **concours de bourses** d'étude à tous les niveaux (du BAC+1 au BAC + 5).

- La date du concours est fixée au **samedi 06 août 2016 à 9 h** pour les 1^{re} et 2^e années et à **15 h 00** pour les 3^e, 4^e et 5^e années.
- Lieu : ESGIS OCAM et ESGIS AVEDJI.

Les épreuves porteront sur les matières suivantes : **FRANÇAIS, ANGLAIS et TESTS PSYCHOTECHNIQUES.**

Les dossiers sont reçus tous les jours aux secrétariats ESGIS.

Pour tout renseignement,
Contacter : 22 20 12 93 / 98 98 78 78

ESGIS, c'est 22 ans d'expérience au service de l'excellence !



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE PAR AUTORITE DE JUSTICE

En exécution de l'ordonnance N°0680/16 du 09 mars 2016 aux fins de confiscation et vente, prise par Monsieur le Président du Tribunal de 1^{re} Instance de 1^{re} Classe de Lomé à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, **Il sera procédé sous l'autorité du Commissaire Général de l'OTR, le mardi 09 août 2016 à 09 heures et jours suivants s'il y a lieu, au PVO (Parc des Véhicules d'Occasion) au Port Autonome de Lomé, à la vente aux enchères publiques de 134 véhicules en dépassement de délai et abandonnés au Port Autonome de Lomé, en vertu de la loi 2014-003 du 28 avril 2014 portant code des Douanes.**

Condition de participation à la vente

Les personnes désireuses de participer à la vente, devront impérativement se faire enregistrer et déposer à la Direction des Renseignements et de la Lutte Contre la Fraude (DRLCF) au Commissariat des Douanes et Droits Indirects une somme de **100 000 F CFA** contre obtention d'une quittance sécurisée.

- Le montant adjugé et majoré de 12 % est intégralement versé séance tenante avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après enlèvement.

- L'adjudicataire qui n'aura pas payé jusqu'à 18 heures (fin de la journée de la vente) le montant de son adjudication, verra son achat annulé et son dépôt préalable, perdu au profit de l'OTR.

- Toute participation à la vente implique l'acceptation des conditions susmentionnées et le non-respect des clauses expose le contrevenant à la rigueur de la loi. Pour tous renseignements, adressez-vous à l'**Etude de M^e Christophe OZOU**, Commissaire-priseur, au 139, rue Gbonvié (face Centre Communautaire de Tokoin Trésor) à Lomé. Tél. : (00228) 90 83 65 22 / 99 47 74 39.

Fait à Lomé, le 26 juillet 2016

Le Commissaire Général
Henry Kanyesiime GAPERI



Commissariat des Services Généraux

N° 2377/2016/OTR/CG/CSG/DAL/DAMP

REPORT DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°009/2016/OTR/ CG/CSG/DAL/ DAMP DU 17 JUIN 2016 POUR LA FOURNITURE DE PLOMBES AU PROFIT DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Dans le cadre de l'exécution des activités inscrites à son budget 2016, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a lancé **le 22 juin 2016** un avis d'appel d'offres national pour la fourniture de plombs au profit de l'OTR.

A la date de remise des offres initialement fixée au **21 juillet 2016**, seules deux (02) offres ont été enregistrées.

Conformément aux dispositions de l'Article 54 alinéa 5 du Code des Marchés Publics, je porte à votre connaissance que la date limite de dépôt des offres initialement prévue pour **le jeudi 21 juillet 2016 à 10 h 00 min est reportée au jeudi 18 août 2016 à la même heure.**

Le lieu de dépôt des offres reste inchangé.

Fait à Lomé, le 27 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Philippe Kokou B. TCHODIE



COMMISSARIAT GENERAL
P. Commissariat des Impôts
N°018 /2016/OTR/CG/CI
Lomé, le 22 juil. 2016

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif au paiement du troisième acompte d'impôt sur le revenu des personnes physiques et des sociétés au titre de l'année 2016

Le Commissaire Général rappelle aux contribuables soumis au paiement de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés que la perception au titre du **3^e acompte** desdits impôts a débuté **depuis le 1^{er} juillet 2016 et se poursuit jusqu'au 31 juillet 2016.**

Il s'agit des entreprises individuelles soumises au régime du réel et des personnes morales relevant des directions des grandes entreprises, des moyennes entreprises, des impôts du golfe et de la direction des opérations régionales qui ont été comprises dans les impositions de l'année précédente. L'acompte est calculé par l'entreprise et versé par elle avant la date limite du **31 juillet 2015.**

Il est rappelé aussi que tout retard de versement fait l'objet de la majoration et de l'intérêt de retard prévus par la loi.

Le commissaire Général compte sur le civisme de tous.

Le Commissaire Général
Henry Kanyesiime GAPERI



GESURI Audit & Management

PROGRAMME DE FORMATION 2016 - 2^e semestre

N°	Modules	Public cible	Durée	Date et lieu	
				Togo (non résidentiel)	Bénin (résidentiel)
1	Nouvelles Pratiques de contrôle interne	- Directeurs de PME/PMI - Directeurs d'Exploitation - Auditeurs internes - Contrôleurs de gestion	04 jours	Juillet 2016 à Lomé-Avépozo	Août 2016 à Abomey-Calavi
2	Passation des marchés et performance organisationnelle	- Responsables financiers - Responsables approvisionnement - Coordonnateurs des projets de développement	03 jours	Août 2016 à Lomé-Agoenyivé	Septembre 2016 à Grand Popo
3	Entrepreneuriat et rôles du Conseiller d'entreprise	- Chargés de programmes des organismes de promotion de l'entrepreneuriat - Jeunes diplômés sans emploi - Tous promoteurs d'affaires	10 jours	Septembre 2016 à Lomé-Avépozo	Octobre 2016 à Abomey-Calavi
4	Outils de pilotage stratégique pour le développement de l'entreprise	- Directeurs des PME/PMI - Directeurs Marketing - Promoteurs d'affaires	02 jours	Septembre 2016 à Lomé Adidogomé	Octobre 2016 à Grand-Popo
5	Déploiement du contrôle de gestion dans une PME/PMI	- Directeurs d'exploitation - Auditeurs internes - Contrôleurs de gestion - Consultants	03 jours non résidentiels	Octobre 2016 à Lomé-Avépozo	Novembre 2016 à Grand-Popo

NB : Pour tous renseignements complémentaires contacter

- M. BONOU-SELEGBE Norbert, Tél. : (+229) 95 95 18 15 / 97 48 94 48
- Mlle NOUGBLEGA Amitoa, Tél. : (+228) 22 21 72 99 / 22 31 50 47
E-mail : gesuri@cabinetgesuri.com - site : www.gesuriconseils.com

FOOTBALL/LIGUE DES CHAMPIONS ORANGE 2016

Les Mamelodi Sundowns en demi-finales

Les Sud-Africains des Mamelodi Sundowns se sont qualifiés pour les demi-finales de la Ligue des champions 2016. Dans le groupe A, les Ivoiriens de l'Asec Mimosas ont concédé un match nul fâcheux face aux Zambiens de Zesco United, dans le cadre de la quatrième journée de la phase de poules.

Les Mamelodi Sundowns vont disputer leur première demi-finale de Ligue des champions depuis l'édition 2001 et leur défaite en finale, cette année-là (4-1 face à Al Ahly). C'est une surprise de la part du club sud-africain qui a nettement moins brillé sur la scène continentale que les Orlando Pirates ou les Kaizer Chiefs. D'autant plus que les Sundowns ont été repêchés pour cette phase de poules 2016, suite à la disqualification de l'AS Vita Club (RD Congo). Les Mamelodi Sundowns sont assurés de finir premiers du groupe B, suite à leur victoire 1-0 face au Zamalek. Le club égyptien disputera la deuxième place qualificative aux

Nigériens d'Enyimba.

Pour rappel, la quatrième équipe du groupe B, l'ES Sétif, a été disqualifiée par la Confédération africaine de football, le 23 juin dernier, parce que ses supporters avaient envahi le terrain alors que les Sundowns menaient 2-0, le 18 juin 2016.

Dans le groupe A, l'Asec Mimosas aurait pu revenir à la hauteur du Wydad Casablanca (WAC), en tête du classement. Mais le club ivoirien a concédé le nul 1-1 à domicile face au club zambien Zesco. Avec 4 points, les Abidjanais voient même revenir Al Ahly à leur hauteur. Décevants depuis le début de cette phase de poules, les Egyptiens ont réagi en gagnant 1-0 sur le terrain du WAC. Résul-

tat, les quatre équipes du groupe A peuvent encore se qualifier pour les demi-finales de la Ligue des champions, en attendant les cinquième (12 au 14 août) et sixième (23-24 août) journées.

(RFI)

Classement des groupes

GROUPE A

- Wydad 7 points +2
- 2. Zesco 7 points +1
- 3. Asec 4 points -2
- 4. Al Ahly 4 points -1

GROUPE B

- Sundowns 9 points +3
- 2. Zamalek 3 points -1
- 3. Enyimba 0 points -2

COPA LIBERTADORES

L'Atlético Nacional champion continental et qualifié mondial

L'Atlético Nacional de Medellin a remporté la Copa Libertadores 2016, la deuxième de son histoire, en battant (1 : 0) les Equatoriens d'Indépendiente Del Valle lors de la finale retour disputée en Colombie. A l'aller, les deux équipes s'étaient séparées dos à dos (1 : 1). Les Colombiens représenteront la CONMEBOL à la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA, Japon 2016.

La dernière rencontre de l'épreuve continentale s'annonçait ouverte et serrée après le résultat nul de l'aller, les buts à l'extérieur n'étant pas valorisés dans cette compétition. Après avoir fait la course en tête en Equateur, les Colombiens s'étaient fait rejoindre dans les derniers instants. Ils espéraient donc éviter un scénario similaire au retour et entamaient les débats de la meilleure des manières. Après huit minutes à peine, Miguel Ángel Borja est bien placé au point de penalty pour reprendre à ras de terre un mauvais dégagement des visiteurs suite à un coup franc dans l'axe (8', 1 : 0). L'attaquant de 23 ans confirmait sa bonne forme actuelle en inscrivant son cinquième but lors de ses quatre der-

niers matches. Le plus dur est fait, mais il reste 82 minutes à tenir pour les hommes de Reinaldo Rueda. Independiente se procurera bien quelques occasions, et en concèdera sur des contres – mais plus rien ne sera marqué.

Les Colombiens remportent la deuxième Libertadores de leur histoire après leur sacre de 1989. A l'époque, ils avaient représenté l'Amérique du Sud au Japon lors de la Coupe Intercontinentale mais s'étaient inclinés 1 : 0 face à l'AC Milan. Ils feront leur retour sur la scène mondiale – et au Pays du Soleil Levant – lors de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2016 en décembre.

(AFP)

BOXE/JO-2016

Shakur Stevenson, un espoir de médaille pour les USA

A 19 ans, Shakur Stevenson a déjà beaucoup de responsabilités sur les rings de boxe et en dehors. Il doit, notamment permettre aux Etats-Unis de renouer à Rio avec la gloire olympique qui le fuit depuis 2004.



Shakur Stevenson.

Avec son matricule qui semble tout droit sorti d'un film, Stevenson s'est déjà fait un nom dans la boxe américaine. Depuis qu'il a découvert la boxe à l'âge de cinq ans, il n'a qu'une idée en tête : « Devenir quelqu'un d'autre qu'un gamin des rues de Newark ». A Rio, il veut décrocher l'or dans la catégorie des moins de 56 kg et s'ouvrir la porte d'une

carrière professionnelle pour permettre à sa famille de vivre mieux, loin de Newark. « Je suis impatient de mettre la main sur cette médaille d'or et de le faire, en plus, devant toute ma famille », a-t-il assuré. Stevenson est déjà présenté comme le nouveau Floyd Mayweather, dont il a le style, la rapidité et l'intelligence tactique, assurent les observateurs.

(AFP)

LIGUE DES CHAMPIONS/3^E TOUR PRELIMINAIRE ALLER

Monaco battu, le Celtic en échec

L'AS Monaco s'est incliné par 2 buts à 1, mercredi, sur le terrain de Fenerbahçe, en dépit du premier but officiel du revenant Falcao au 3^e tour aller de la Ligue des champions. Le Celtic a été tenu en échec à Astana (1-1) alors que Rosenborg a battu l'Apoël Nicosie 2-1.

A Istanbul, Monaco a été mené, pendant trois minutes, après l'ouverture du score par Emenike (39'), auteur d'un doublé, avant que Falcao ne ramène l'ASM dans la partie. Les Monégasques ont dominé le début de la seconde période et auraient pu prendre l'avantage. Mais, un peu contre

le cours du jeu, ce sont les Turcs qui ont doublé la mise par Emenike d'une reprise de volée du pied droit, les trois défenseurs monégasques autour de lui se montrant d'une passivité déconcertante.

A Astana, le Celtic a été sauvé d'une nouvelle désillusion (comme à Gi-

braltar au tour précédent) par Leigh Griffiths, qui a répondu à l'ouverture du score pour Astana de Yuri Logvinenko, mais aussi grâce à la barre transversale et le poteau (deux fois). Mardi, l'Ajax Amsterdam a arraché le nul 1-1 devant les Grecs du PAOK Salonique après avoir été mené pendant

une demi-heure alors que le Shakhtar Donetsk, 8^e finaliste en 2012-13, a déjà fait un pas vers les barrages en l'emportant 2-0 devant les Young Boys de Berne. Les matches retour auront lieu les 2 et 3 août.

(AFP)

Résultats du 3^e tour préliminaire aller

Mardi

- Sparta Prague (CZE) - Steaua Bucarest (ROM) 1-1
- Skënderbeu (ALB) - Salzbourg (AUT) 0-1
- Ludogorets Razgrad (BUL) - Etoile Rouge Belgrade (SRB) 2-2
- BATE Borisov (BLR) - Dundalk (IRL) 1-0
- Viktoria Plzen (CZE) - Qarabag (AZE) 0-0
- Rostov (RUS) - Anderlecht (BEL) 2-2
- Shakhtar Donetsk (UKR) - Young Boys Berne (SUI) 2-0

- Ajax Amsterdam (NED) - PAOK Salonique (GRE) 1-1
- Dinamo Zagreb (CRO) - Dinamo Tbilisi (GEO) 2-0

Mercredi

- Astana (KAZ) - Celtic Glasgow (SCO) 1-1
- Rosenborg (NOR) - APOEL (CYP) 2-1
- FC Astra (ROM) - Copenhagen (DEN) 1-1
- Trencin (SVK) - Legia Varsovie (POL) 0-1
- Fenerbahçe (TUR) - Monaco (FRA) 2-1

Brève ... Brève ... Brève ...

Mohamed Helmi, l'entraîneur de Zamalek, l'un des deux clubs de football phares de l'Egypte, a démissionné après la défaite de ses joueurs mercredi,

à Pretoria contre le Sud-Africain, Mamelodi Sundowns en Ligue des Champions d'Afrique (1-0), a annoncé le président du club Mortada Mansour.

Par ailleurs, Zamalek a suspendu son capitaine Hazem Emam et l'a placé sur le marché des transferts, après que ce dernier eut menacé un co-

quipier avec un couteau de table, avant la rencontre, a affirmé le président du club, dans une conférence de presse tardive mercredi soir.

TOURNOI DE LA RELANCE DANS LE WAWA

Modeste de Badou bat en ouverture Ourrabé FC (4-0)

Le tournoi de la Relance dans la préfecture de Wawa a été lancé le 12 juillet à Badou. Cette compétition est initiée par le Mouvement pour la Valorisation du Terroir Akposso- Akébou (MVTA) et regroupe 12 clubs dont 2 du Ghana.

Les clubs sont répartis en trois poules de quatre équipes. La poule A est constituée de Modeste de Badou, Ourrabé FC, Tomégbé FC et Anani- Kopé. La poule B est constituée de Réal FC de Badou, Eclair d'Anonoé, Lions Blessés de Kessibo et Mempeassem du Ghana. Quant à la poule C, elle regroupe Taxi- Moto FC de Badou, FC Kpété- Bena, FC Kessibo- Wawa et Kédjébi United du Ghana. Tous les matchs se dérouleront sur le stade municipal de Badou. En match d'ouverture, Modeste de Badou a battu Ourrabé FC par 4 buts contre 0.

Le préfet de Wawa, Amédjénou Yao et le promoteur du tournoi M. Obé-

ku Beausoleil de MVTA, ont convié les responsables des clubs engagés, les joueurs et les supporters au fair-play, au respect des règlements du tournoi pour permettre aux organisateurs d'atteindre leurs objectifs celui surtout de remercier le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé pour les bienfaits de Wawa.

M. Obéku a précisé que ce tournoi est organisé en l'honneur du président Faure pour lui témoigner leur reconnaissance pour la réhabilitation de la route Témédja- Badou-Djindji, création du Lycée de Kpété- Bena.

Le président de la ligue des Plateaux- Ouest, M. Woéléldji Komlatsè, a

félicité et encouragé les membres de MVTA pour cette initiative et souhaite que cette compétition soit une occasion de convivialité de fraternité et d'amitié. Il a promis le soutien de la ligue pour la réussite du tournoi.

Plusieurs objectifs sous-tendent cet événement entre autres, détecter les talents pour renforcer l'équipe préfectorale «Okiti FC », permettre aux jeunes de passer des vacances utiles, promouvoir le football dans la préfecture, préparer une équipe compétitive pour le prochain championnat national. Le tournoi prendra fin le 25 septembre prochain.

(ATOP)

COUPE DE LA CONFEDERATION ORANGE 2016

Le TP Mazembe en demi - finales

Le Tout - Puissant Mazembe, champion d'Afrique en titre, s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération à Lubumbashi. Le club congolais est certain de finir premier ou deuxième du groupe A, grâce à sa victoire 1-0 face au Mouloudia Bejaia. Il a ensuite été imité par le FUS Rabat dans le groupe B.

Le Tout - Puissant Mazembe (TPM) est devenu le tout premier club qualifié pour les demi-finales de coupes d'Afrique de clubs 2016. Si les Congolais n'ont pas atteint le dernier carré de la Ligue des champions, compétition dont ils sont les tenants du titre, ils poursuivent en revanche leur lot de consolation : la Coupe de la Confédération (C2). Un trophée qu'ils n'ont jamais soulevé.

Le TPM a décroché sa place dans le dernier carré de la C2 en battant le Mouloudia Bejaia, mercredi dernier, à Lubumbashi. Grâce à cette victoire 1-0, la formation de RDC est assurée de finir à l'une des deux premières places du groupe A, à deux journées de la

fin. Le Zambien Rainford-Kalaba a fait la différence sur un tir à bout portant. Les Algériens de Bejaia disputeront l'autre place en demi-finales face aux Ghanéens de Medeama, vainqueurs 3-1 la veille des Young Africans (Tanzanie).

Tout - Puissant Mazembe a ensuite été imité par le FUS Rabat, vainqueur 3-1 du Kaw-

kab Marrakech dans le groupe B de la Coupe de la Confédération 2016. Cette victoire des Marocains, face à leurs compatriotes, leur assure de finir premiers ou deuxièmes. L'autre billet pour les demi-finales ira au Kawkab ou à l'Etoile du Sahel, tenante du titre et qui avait battu Al Ahli Tripoli 1-0.

La 5^e journée de la phase de groupes aura lieu du 12 au 14 août et la dernière les 23-24 août.

(RFI)

CLASSEMENT DES GROUPES

GROUPE A

- 1. Mazembe 10 points +4
- 2. Bejaia 5 points 0
- 3. Medeama 5 points 0
- 4. Y. Africans 1 point -4

GROUPE B

- 1. FUS 10 points +5
- 2. Etoile 7 points +3
- 3. Kawkab 6 points -2
- 4. Ahli 0 point -6

(AFP)

La Fédération argentine veut convaincre Messi

Armando Pérez, un responsable de la Fédération argentine de football (AFA), va se rendre en Espagne pour convaincre Lionel Messi de sortir de sa retraite internationale et le club de Séville de céder l'entraîneur Jorge Sampaoli afin d'en faire son sélectionneur.

Messi, quintuple Ballon d'Or, avait mis un terme à sa carrière internationale après la défaite aux tirs aux buts de l'Argentine face au Chili en finale de la Copa America en juin, son second revers de suite à ce stade du tournoi. Après la Catalogne, Pérez a prévu de se rendre en Andalousie pour une autre mission:

rencontrer Jorge Sampaoli dans l'espoir de le convaincre de prendre en mains les Ciel et Blanc. Embauché il y a quelques semaines par Séville, le club a, d'ores et déjà, refusé tout départ ou partage de Sampaoli.

En cas d'échec des négociations, l'AFA pourrait tenter de recruter l'ancien technicien du Paraguay

et de River Plate Ramon Diaz ou de Boca Juniors Carlos Bianchi, avec qui Pérez a déjà prévu de «parler». Mais «mon favori et celui de tous est (Diego) Simeone», qui entraîne actuellement l'Atletico Madrid, a toutefois confessé Perez.

FOOTBALL

6^E EDITION DU TOURNOI DES SOURDS DE LA CEDEAO

ORABANK accompagne la sélection togolaise

L'Association sportive des sourds du Togo (ASSO), a occupé la 4^e place au tournoi de football des sourds de la CEDEAO qui s'est déroulé à Kumassi au Ghana, du 26 au 30 juin dernier. La compétition a été dominée par le Ghana qui a remporté ses trois rencontres. Le Togo a pris part à cet événement grâce à Orabank.



La récompense du Togo remise à son capitaine.

La 6^e édition du tournoi des sourds qui a eu lieu du 26 au 30 juin dernier, a regroupé 4 pays de la CEDEAO sur les 15 initialement annoncés, notamment, le Niger, le Mali, le

Ghana, pays hôte et le Togo. Elle s'est jouée sous forme d'un festival où chaque sélection a eu à jouer trois matches. A l'arrivée, le Ghana vainqueur de ses trois confrontations a été sacré. Le Togo, dont la participation a été rendue possible grâce à l'accom-

pagnement de Orabank, a terminé 4^e. Un résultat moins élogieux que ceux de ces précédentes participations. Pour leur première sortie du tournoi face à leurs homologues du Niger, les représentants togolais se sont inclinés sur le score de 0 but contre 1. Ce même résultat a sanctionné leur dernier face à face contre le pays organisateur. Mais bien avant, le Togo s'est imposé devant le Mali aux tirs au but (4-2), un but partout au terme du temps réglementaire. Les 2^e et 3^e places sont revenues au Mali et au Niger.

Le Togo a accueilli la 5^e édition en 2015 et a fini sur le podium à la 3^e place. Lors des 2^e et 3^e éditions, l'équipe togolaise a été vice-championne. Elle a occupé la première place à la 4^e édition. Le Mali accueillera la prochaine prévue en 2017.

Brève ...

Le comité olympique russe (ROC) a retiré trois cyclistes de sa délégation pour les Jeux de Rio (5-21 août) et trois autres, «potentiellement» cités dans le rapport McLaren. Ils font l'objet d'investigations, a annoncé hier, l'Union cycliste internationale (UCI). Les trois coureurs exclus par le ROC sont des cyclistes ayant été sanctionnés pour dopage par le passé, l'un des critères d'inéligibilité fixé par le CIO.

Togo - Presse

Directeur de Publication
Directeur de la Rédaction
Rédacteur en chef
Secrétaire général de la Rédaction
Actualités nationales et Reportages
Etranger
Sport
Directeur de la Production et de la Qualité
Directeur Commercial

Rémy Banafey ASSIH
Anoumou KATE-AZIAGLO
Kossi N'BOUKE
Essohanem ASSOUMATINE
Komlan Ayodou DENGUEWA
Messan GOLI
Siméon EGBADE
Kokou HOUSSOU
Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par
La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)
Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08
Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66
1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg